

**FONDS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL POUR LA
CONSOLIDATION DE LA PAIX
MODELE DE DOCUMENT DE PROJET**



United Nations
Peacebuilding

DOCUMENT DE PROJET DU PBF

Pays : Cameroun	
TITRE DU PROJET : Renforcement de la coexistence Pacifique durable et l'autonomisation des jeunes déplacés dans les communes des régions de l'Ouest et du littoral au Cameroun	
NUMERO de Projet / portail Gateway du MPTF-O (pour les projets en cours) :	
Modalité de financement du PBF : <input checked="" type="checkbox"/> IRF <input type="checkbox"/> PRF	Indiquer si les fonds doivent être déboursés dans un fonds d'affectation spéciale ("Trust Fund") (au lieu des comptes des organisations bénéficiaires) : <input type="checkbox"/> Fonds d'affectation spéciale national <input type="checkbox"/> Fonds d'affectation spéciale régional Nom du fonds d'affectation spéciale :
Liste de l'ensemble des agences bénéficiaires directes des fonds du PBF (en commençant par l'agence chef de file), type d'organisation (ONU, ONG etc.) : - Organisation Internationale pour les Migrations, OIM (ONU) - Organisation des Nations Unies pour la Science et la Culture, UNESCO (ONU)	
Liste des partenaires d'exécution supplémentaires, gouvernementaux et non gouvernementaux : spécifiez le type d'organisation (gouvernement, ONGI, OSC locale) : :	
<u>Partenaires Gouvernementaux :</u> Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille (MINPROFF), Délégation Générale à Sûreté Nationale (DGSN), Ministère de la Décentralisation et du Développement Local (MINDDEVEL), Ministère de l'Administration Territoriale (MINAT), Ministère de la Jeunesse et de l'Éducation Civique (MINJEC), Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (MINEFOP), Communes et Villes Unies du Cameroun (CVUC),	
<u>Potentiels Partenaires d'implémentation</u> Horizons Femmes, HF (ONG)	
<u>Partenaires non-gouvernementaux :</u> Mother of Hope Cameroon (MOHCAM), Association Center for the Needy and the Vulnérable (CEFONEV), Association Femmes et enfants, Association des déplacés internes de Melong, Association des jeunes de Melong, Association Cercle International pour la Promotion de la Création (CIPCRE)	

Durée du projet en mois¹ : 18 mois

Zones géographiques (à l'intérieur du pays) de mise en œuvre du projet :

Au Littoral : les communes de Douala 4e, Nkongsamba 1er, Manjo, Melong

A l'Ouest : les communes de Babadjou, Mbouda, Bafoussam 1er, Santchou

Le projet relève-t-il d'une ou plusieurs des fenêtres de priorité PBF spécifiques ci-dessous :

Initiative de promotion de l'égalité des sexes²

Initiative de promotion des jeunes³

Transition entre différentes configurations de l'ONU (e.g. désengagement d'une mission de maintien de la paix)

Projet transfrontalier ou régional

Budget total du projet PBF* (par agence bénéficiaire) :

OIM-Cameroun \$ 830'000.00

UNESCO \$ 670'000.00

Total : \$ 1'500'000.00

**Le budget total approuvé et le versement de la deuxième tranche, ou toute tranche supplémentaire, sont soumis à la condition d'être approuvés par PBSO, et à la disponibilité des fonds sur le compte du PBF. L'agence coordinatrice doit démontrer la dépense/engagement d'au moins de 75% de la tranche précédente et la soumission de tous les rapports PBF dus dans la période écoulée.*

Toute autre source de financement destinée au projet (montant et source) :

PBF 1^{ère} tranche (70 %) :

OIM-Cameroun \$ 581'000.00

UNESCO \$ 469'000.00

Total : \$1'050'000.00

PBF 2^{ème} tranche* (30%) :

OIM-Cameroun \$ 249'000.00

UNESCO \$ 201'000.00

Total: \$ 450'000.00

PBF 3^{ème}

tranche*

(_ %) :

N/A

Fournir une brève description du projet (décrire le principal objectif du projet ; ne pas énumérer les résultats et les extrants) :

Le projet entend **contribuer à une meilleure intégration des jeunes déplacés du Nord-Ouest et Sud-Ouest dans les communes d'accueil des régions du Littoral et de l'Ouest afin d'instaurer une culture de paix durable.** Il vise spécifiquement à renforcer la coexistence pacifique entre jeunes hommes et femmes déplacés (JHFD) et jeunes des communautés d'accueil dans les régions du Littoral et de l'Ouest.

Résumez le processus de consultation du projet dans le pays avant la soumission au PBSO, y compris avec le Comité de pilotage du PBF, la société civile (y compris les organisations de femmes et de jeunes) et les communautés de parties prenantes (y compris les femmes, les jeunes et les groupes marginalisés) :

Dans le cadre de l'élaboration de la présente proposition, les données ont été collectées auprès de 13 entités, dont cinq communes et huit organisations de la société civile (OSC)⁴

¹ La durée maximum des projets IRF est de 18 mois et PRF de 36 mois.

Le commencement officiel du projet est la date du premier transfert du budget du projet de la part de MPTFO aux() entité(s) récipiendaire(s), comme indiqué sur la page du MPTFO Gateway.

² Cochez cette case uniquement si le projet a été approuvé dans le cadre de l'appel à propositions spécial du PBF, l'Initiative de promotion de l'égalité des genres (GPI).

³ Cochez cette case uniquement si le projet a été approuvé dans le cadre de l'appel à propositions spécial du PBF, l'Initiative de promotion de la jeunesse (YPI).

⁴ OSCs ayant une forte expérience avec les bénéficiaires du projet (MOHCAM, FEMMES et ENFANTS, CIPCRE, CEFONEV, ,) Association Organisation pour l'Eveil des jeunes sur la Migration Irrégulière et la Traite des personnes (OEMIT), , Association des déplacés internes de Melong, Association des jeunes de Melong, Association d'Assistance au Développement (ASAD).

des régions de l'Ouest et du Littoral⁵. L'exploitation de ces données (administration d'un questionnaire et exploitation des données secondaires⁶) a permis de cerner la problématique du projet ainsi que l'analyse des besoins. Certaines communes ont par la suite manifesté leur intérêt à travers une lettre d'engagement au soutien des activités du projet en tant que bénéficiaire et acteur de mise en œuvre. Des échanges fréquents avec les responsables des communes ciblées par le projet ont permis de peaufiner les activités en évitant les doublons avec les actions déjà entreprises dans les municipalités par les mairies et autres partenaires au développement. Cette consultation près les responsables communaux et associations locales a permis de conforter le caractère innovant du projet et sa pertinence en ce sens qu'il viendrait répondre à des besoins non encore comblés dans ces espaces.

Parmi les OSCs locales approchées, quatre sont des associations dirigées par des femmes et ayant pour cibles les femmes et quatre travaillent directement avec les jeunes. Tout ce processus de consultation a été complété par une revue documentaire des rapports du Ministère de la Justice 2018⁷, rapport d'analyse de la crise au Nord-Ouest et Sud-Ouest mis à disposition par les ONGs⁸ ayant travaillé sur la question, rapport produit par le SNU, ainsi qu'une analyse des Plans communaux de développement, des instruments juridiques internationaux, régionaux et nationaux, enfin couplée d'une analyse de conflit sensible aux jeunes et au genre dans les zones du projet.

Degré de contribution à la promotion de l'égalité des sexes⁹ : 2

Spécifiez le pourcentage (%) et le montant (\$) du budget total du projet alloués aux activités directement liées à l'égalité entre les sexes / le renforcement des capacités des femmes :

60% du budget du projet seront dédiés à la promotion de l'égalité du genre et l'autonomisation des jeunes femmes., soit 900 000 USD.

Expliquez brièvement par quelle (s) intervention (s) principale (s) le projet contribuera à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes¹⁰ :

Afin de promouvoir l'autonomisation des femmes et l'égalité de sexes, plusieurs actions innovantes ont été pensées et seront mises en œuvre, notamment la mise en place et/ou la dynamisation des points focaux communaux genre et paix dans les communes cibles. Ces points focaux, seront formés à l'approche genre et à l'âge, ce qui permettra de mieux adresser les besoins des jeunes femmes/filles vivant dans ces communes et de servir de relais pour le suivi continue et le plaidoyer.

⁵ Les communes ayant fait la base de l'échantillonnage sont Manjo, pour le Littoral ; Mbouda, Bafoussam 1er, et Melong pour l'Ouest

⁶ Les Plans Communaux de Développement (PCD) des communes identifiées ont été analysés,

⁷ Rapport du Ministère de la Justice sur l'état des Droits de l'Homme au Cameroun en 2018, Yaoundé 2019

⁸ 1- Gender Conflict Analysis in Cameroon, Women's International League for Peace and Freedom - Cameroon March 2020,

2- Horizons Femmes/African Women Development Fund. Etude de base du projet mobilisation sociale et communautaire pour la réduction des VBG en direction des femmes et filles déplacées de la crise anglophone dans la région de l'ouest du Cameroun, Rapport préliminaire, Avril 2021

⁹ **Score 3** pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif principal (minimum 80% du budget total est alloué à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).

Score 2 pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif significatif (minimum 30% du budget qui va à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).

Score 1 pour les projets qui contribuent d'une certaine manière à l'égalité entre les sexes, mais pas de manière significative (moins de 30% du budget total).

¹⁰ Veuillez consulter la note d'orientation du PBF sur les calculs de marqueurs de genre et la consolidation de la paix sensible au genre

Les associations de jeunes femmes déplacées et locales seront initiées aux techniques de plaidoyer pour la prise en compte des besoins des jeunes et particulièrement les jeunes femmes au sein des communes d'accueil ce qui permettra d'accroître la prise en compte des préoccupations des jeunes femmes dans la gestion des affaires des communes.

Une plateforme d'échange permettra aux jeunes femmes déplacées et femmes des communautés d'accueil de mener des activités de vivre-ensemble à travers des échanges interculturelles. Les jeunes femmes ayant réussi leur intégration au sein de la communauté d'accueil seront présentées comme des modèles et invitées à partager leurs expériences au sein de cette Plateforme.

Dans le cadre de l'appui à l'insertion socio-professionnelle, 50% de cet appui sera destiné à la résilience des jeunes femmes déplacées, en tant que cibles vulnérables. Le Projet mettra en place des **partenariats avec les centres de formation encadrement des jeunes femmes du Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille (CPFF)** à travers ses délégations départementales pour le renforcement et l'appui aux jeunes femmes et filles des communautés d'accueil avec un accent particulier sur le renforcement de la formation socio-professionnelle des jeunes femmes déplacées.

Degré de risque du projet¹¹ : 1

Sélectionner le domaine de priorité de l'intervention (« focus area ») du PBF résumant au mieux l'objet du projet (choisir un domaine seulement¹²) : (3.2) Accès équitable aux services sociaux

Le cas échéant, les résultats du **UNSDCF** auxquels le projet contribue :

Le projet contribuera à la mise en œuvre de deux priorités stratégiques du **Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable au Cameroun (2022-2026)**, la priorité 2 - Un Développement humain et social de qualité, inclusif et équitable, et la priorité 3 - Un Appui institutionnel et participation citoyenne.

Objectifs et cibles de développement durable auxquels le projet contribue :

Ce projet répond directement aux ODD 1 (Pas de pauvreté), 4, (éducation) ; 8 (Travail décent et croissance économique), 10 (Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre), 11 (Villes et communautés durables) et 16 (promouvoir l'avènement des sociétés pacifiques, ouvertes, justes, inclusives et respectueuses des libertés fondamentales)

Type de demande :

Nouveau projet :

Révision de projet :

Pour les révisions de projet, sélectionnez tous les changements pertinents et fournir une brève justification à la fin du document :

Extension de la durée : Durée additionnelle du

¹¹ 0 = risque faible pour la réalisation des résultats

1 = risque moyen pour la réalisation des résultats

2 = risque élevé pour la réalisation des résultats

¹² (1.1) Réforme du Secteur de la Sécurité, (1.2) État de droit, (1.3) DDR, (1.4) Dialogue politique

(2.1) Réconciliation nationale ; (2.2) Gouvernance démocratique ; (2.3) Prévention/gestion des conflits

(3.1) Création d'emplois ; (3.2) Accès équitable aux services sociaux

(4.1) Renforcement des capacités nationales de l'État ; (4.2) Prolongement de l'autorité de l'État/de l'administration locale ;

(4.3) Gouvernance des ressources de consolidation de la paix et Secrétariat PBF

	<p>projet en mois :</p> <p>Changement de résultat / sujet : <input type="checkbox"/></p> <p>Changement de l'allocation budgétaire entre résultats ou augmentation de plus de 15% par catégorie de budget : <input type="checkbox"/></p> <p>Budget PBF supplémentaire : <input type="checkbox"/> Budget supplémentaire par agence bénéficiaire : USD XXXXX</p> <p>Brève justification de la révision :</p> <p><i>NB : s'il s'agit d'une révision, indiquer chaque changement du document de projet en rouge ou en MODE RÉVISION. Inclure également un nouveau cadre de résultats et un budget en indiquant clairement les changements apportés. Les parties sans modifications restent les mêmes. De nouvelles signatures seront requises.</i></p>
--	--

SIGNATURES DU PROJET :

<p>AGENCE RECIPIENDAIRE¹³</p> <p>Nom : Abdel Rahmane DIOP</p> <p><i>Signature</i></p> <p>Nom de l'agence : Organisation internationale pour les migrations (OIM)</p> <p><i>Date et visa :</i></p> 	<p>Représentant du gouvernement national</p> <p><i>Nom :</i></p> <p><i>Signature</i></p> <p><i>Titre :</i></p> <p><i>Date et visa :</i></p> 
<p>AGENCE RECIPIENDAIRE</p> <p>Nom : Salah Khaled</p> <p><i>Signature</i></p> <p>Nom de l'agence : Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)</p> <p><i>Date et visa :</i></p> 	<p>Bureau d'appui à la consolidation de la paix (PBSO)</p> <p><i>Nom :</i> Awa Dabo</p> <p><i>Signature</i></p> <p><i>Titre :</i> Deputy Director and Officer in Charge</p> <p><i>Date et visa :</i> 21/12/2021</p>
<p>Coordonnateur Résident</p> <p>Nom : Matthias Z. Naab</p> <p><i>Signature</i></p> <p>Titre : Coordonnateur résident</p> <p><i>Date et visa :</i></p> 	<p>Bureau d'appui à la consolidation de la paix (PBSO)</p> <p><i>Nom :</i> Awa Dabo</p> <p><i>Signature</i></p> <p><i>Titre :</i> Deputy Director and Officer in Charge</p> <p><i>Date et visa :</i> 21/12/2021</p>

¹³ Veuillez inclure un bloc de signature dans le tableau pour chaque agence bénéficiaire du projet.

¹⁴ Veuillez inclure un bloc de signature dans le tableau pour chaque agence bénéficiaire du projet.

I. Contexte de consolidation de la paix et justification de l'appui de PBF (4 pages max)

- a) **Décrire brièvement les conclusions principales de l'analyse de conflit** en ce qui concerne les principales thématiques du projet. Comment le projet compte-t-il répondre aux causes structurelles et principaux facteurs de tensions / conflits ? Fournir une analyse des acteurs clefs et des principales parties prenantes ayant un impact ou étant sensibles aux principaux facteurs de tension visés par le projet. Cette analyse doit être sensible au genre et à l'âge.

a-1 Analyse des conflits :

Le conflit dans les Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest a provoqué le déplacement d'un important flux de personnes ayant pour conséquence l'augmentation du nombre de déplacés internes du Nord-Ouest et du Sud-Ouest dans les régions du Littoral, de l'Ouest et du Centre passant de 224'000 en 2019 à 297'000 en 2020¹⁵. La majeure partie des déplacés sont des femmes et des enfants parmi lesquels les enfants non accompagnés et séparés. Depuis septembre 2020, la crise dans le Nord-Ouest et les régions du Sud-Ouest a causé le déplacement d'environ 101'000 filles et 99'000 garçons¹⁶. Sur la base d'un exercice conjoint de collecte de données par OCHA, sous la direction du coordinateur humanitaire, et convenu avec le MINAT courant 2021, au littoral les PDI sont estimées à 12'000¹⁷, majoritairement accueillis dans les communes de Douala 4^e, Nkongsamba 1^{er}, Mbanga, Manjo, et Melong limitrophes avec les zones conflictuelles. A l'Ouest on dénombre 20'000 PDI¹⁸, les communes de Babadjou, Santchou, Mbouda, et Bafoussam 1^{er} ont été sollicitées par les déplacées du Nord-Ouest. Dans les villes et villages d'accueil, l'arrivée des déplacés internes a créé des surpeuplements et des difficultés quant à la participation des populations déplacées à la vie politique, sociale, culturelle et économique dans les sites d'accueil. On note des tensions socio culturelles et économiques, particulièrement entre jeunes déplacés et ceux des communautés d'accueil. Dans les communautés d'accueil, un certain nombre de jeunes filles issues des familles de PDI sont victimes de mariage forcé/précoce du fait de leur familles qui ont recours à ces pratiques pour des raisons économiques. Au cours des consultations menées auprès de l'Association femmes et enfants basée à Douala au littoral, il a été fait part d'une importante vulnérabilité de ces jeunes filles déplacées du fait de l'abandon par leur famille et le recours à la prostitution.

La menace continue des VBG subies par les femmes déplacées internes en majeure partie jeunes, depuis le site d'origine jusque dans la région d'accueil prend des configurations diverses qui se manifeste aussi bien sous la forme de violence psychologique (95% en zone de conflit VS 42% en zone d'accueil) ; que sous celle de violence économique (72,4% VS 25,7%), et même de violence physique (45,3% VS 16,1%) ; rendant bien compte de la persistance des VBG, même en zone de refuge¹⁹.

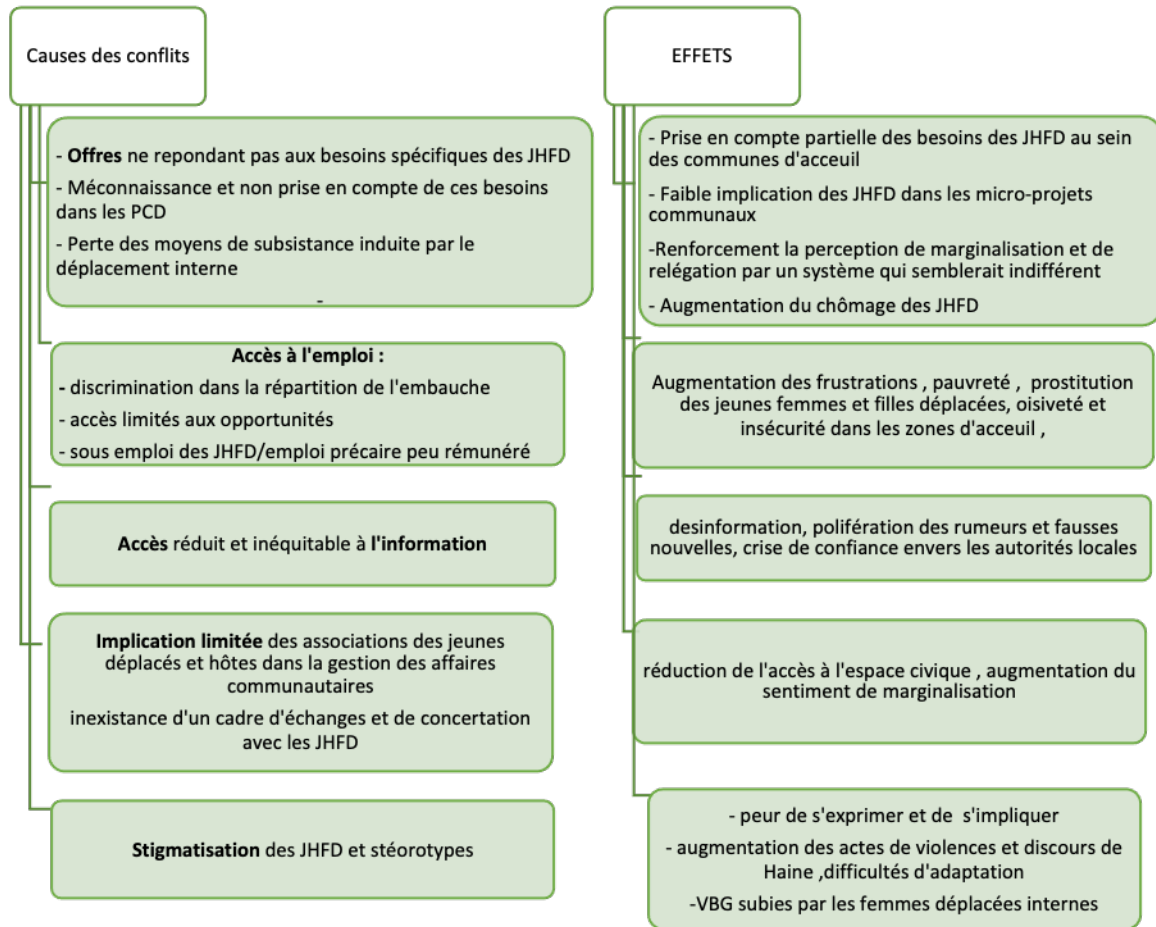
¹⁵ Humanitarian Needs Overview Cameroon Humanitarian Programme Cycle 2021 Issued March 2021

¹⁶ Humanitarian Needs Overview Cameroon Humanitarian Programme Cycle 2021 Issued March 2021

¹⁷ **Cameroon: Humanitarian Response Plan 2021**

¹⁸ idem

¹⁹ (cf : Horizons Femmes/AWDF, 2021)., étude menée auprès d'un échantillon de PDI dans la région de l'Ouest Cameroun



Encadre 1: Résumé de l'Analyse des conflits

Sur le plan socio-économique, civique et professionnel, les JHFD au sein des communautés d'accueil, sont enclins à une grande pauvreté due au manque de moyens de subsistance et au sous-emploi. L'aide d'urgence venue du Gouvernement n'était pas suffisante pour répondre à tous les besoins des déplacés et n'a pas toujours pu prendre en compte les besoins spécifiques des jeunes hommes et femmes déplacés (JHFD). L'offre d'emploi dans les communes d'accueil ne correspond pas aux compétences des jeunes personnes déplacées qui viennent de régions rurales où elles ont travaillé dans le secteur agro-pastoral. En conséquence, les jeunes déplacés se trouvent dans une situation de précarité. D'un autre côté, on estime que 50'000 enfants déplacés ne partent pas encore à l'école, surtout dans la région de l'Ouest, ce qui pose des sérieux problèmes de protection, en raison des tarifs élevés des frais d'inscription pour les personnes déplacées, les filles auraient recours à la prostitution afin de payer leur scolarité.²⁰ Il apparaît que les femmes sont particulièrement vulnérables à cause de la perte des moyens de subsistance induite par le déplacement interne, d'après une étude menée par l'ONG Horizon Femmes, dans la région de l'Ouest, l'effectif des femmes sans emploi a connu une hausse exponentielle, passant de 8,5% à 22,3% ; tandis que pour celles qui ont réussi à retrouver une activité économique, après le déplacement interne, on constate une dégradation de la qualité ou la sécurité de leur moyen de subsistance : emplois précaires et peu rémunérés. Le nombre de femmes qui étaient employées dans le secteur agricole connaît une décroissance ; passant de 15,5% à 1,4%²¹ ; ce qui traduit d'une part, une chute drastique dans la force d'approvisionnement des

²⁰ Humanitarian Needs Overview Cameroon Humanitarian Programme Cycle 2021 Issued March 2021

²¹ Horizons Femmes/AWDF, 2021), étude menée auprès d'un échantillon de PDI dans la région de l'Ouest

ménages et des marchés en produits agricoles (offre) ; et d'autre part, une croissance exponentielle de la population (demande), avec comme corollaire une pression inflationniste sur les prix des denrées alimentaires. Il ressort de l'analyse faite par Horizons Femmes, que le commerce du sexe qui occupe 11,5% des femmes et filles déplacées internes est davantage une « activité subie » plutôt qu'une « activité choisie », quand on compare leur occupation initiale dans la zone de conflit, avec cette nouvelle occupation en zone d'accueil.

Le manque d'accès au marché de l'emploi est vécu par les JHFD comme une discrimination, se sentant défavorisés dans leurs démarches face aux jeunes des populations d'accueil²². A Bafoussam par exemple, dans la région de l'Ouest une analyse faite par la Commission Nationale pour la Promotion du Bilinguisme et du Multiculturalisme²³ démontre un manque d'accès aux opportunités économiques des JHFD par rapport aux jeunes de la population locale. Ceci est accentué par le manque de pièces d'identification pour la plupart de ces personnes déplacées²⁴ ce qui les empêche d'avoir accès à un certain nombre de services sociaux. Cette situation risque d'exacerber leur stigmatisation et isolement et générer des conflits.

Sur le plan socio-culturel, les stéréotypes, les barrières culturelles et linguistiques, l'absence d'un espace civique pour les jeunes déplacés et jeunes des populations locales dans les zones cibles ainsi que la stigmatisation des jeunes déplacés sont autant de facteurs socio-culturels source de conflits dans les communes d'accueil. Ces barrières constituent un frein à la cohésion sociale et le vivre-ensemble.

D'un autre côté, l'accès à l'information insuffisante pour les populations jeunes déplacées sur les programmes et opportunités locales, l'absence d'un cadre de communication formel entre les institutions et les JHF déplacés impacte considérablement la participation des personnes déplacées dans le développement local et autres activités culturelles. En effet, des échanges avec les associations de jeunes locaux et des jeunes femmes, font ressortir de nombreux problèmes d'intégration et de résilience des jeunes déplacés qui restent sous-informés des programmes communaux. Le manque de communication, d'accès à l'information et aux services sociaux de base entraîne un manque de confiance de ces JHFD envers les institutions et autorités locales.

Sur le plan institutionnel, au sein des communes plusieurs acteurs (municipalités, associations de jeunes et de déplacés, Conseil national de la jeunesse, ...) sont présents et s'efforcent d'accompagner les JHFD internes. Ces acteurs rencontrent chacun des défis multiples donc : l'inclusion et la participation des associations des jeunes hommes et femmes des populations déplacées dans la planification des activités communautaires, leur implication dans les sphères de décisions dans les municipalités des zones d'accueil, l'accès limité aux opportunités de financement octroyés par les municipalités pour des actions ponctuelles. En effet, les organisations de la société civile qui jouent un rôle important dans l'appui à l'insertion de ces jeunes déplacés ont besoin d'être soutenues, prises en compte au sein des communautés d'accueil et leur capacité renforcée afin qu'elles soient mieux outillées pour jouer pleinement leur rôle au sein des communes d'accueil.

Cameroun

²² Le Compatriote, ISSUE N°-009/April-May-June 2021, publication trimestrielle de la Commission Nationale pour la Promotion du Bilinguisme et du Multiculturalisme

²³ idem

²⁴ Ayant perdu pour la majorité leurs documents d'identification lors de la crise ou durant le déplacement

Pour ce qui est des acteurs communaux, dans les communes des régions de l'Ouest et du littoral, les défis sont liés à la gestion des flux de personnes déplacées, qui reste insuffisante, ces communes ne disposant pas de plans adéquats de gestion de telles crises.

- b) Une brève description de la façon dont le projet s'aligne avec / soutient **les cadres stratégiques** gouvernementaux et des Nations Unies **existants**²⁵, et comment il garantit **l'appropriation nationale**. Si ce projet est conçu dans un pays PRF, décrivez comment l'objectif principal fait progresser un objectif stratégique pertinent identifié par le processus d'éligibilité.

De nombreuses populations déplacées vivent dans la pauvreté, le sous-emploi, la précarité et le chômage. Cette situation de déplacé ne facilite pas leur intégration au sein des communes d'accueil avec plusieurs impacts sur leur bien-être et celui des populations d'accueil. C'est ainsi que le présent projet vise à contribuer à la réalisation des objectifs de Développement Durable (ODD) spécifiquement il s'aligne à l'ODD1 (Pas de pauvreté), l'ODD 4 (éducation), l'ODD 8 (Travail décent et croissance économique), en ce sens qu'il permettra de favoriser la résilience des JHF déplacés pour une meilleure intégration socio-économique au sein des communautés d'accueil. L'ODD10 (Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre), l'ODD11 (Villes et communautés durables) et l'ODD16 (promouvoir l'avènement des sociétés pacifiques, ouvertes, justes, inclusives et respectueuses des libertés fondamentales). En ce sens le projet permettra de créer un environnement de paix respectueux des mœurs au sein des communautés d'accueil avec l'appui des communes et autres acteurs locaux.

Il s'aligne aussi sur les objectifs du **Pacte mondial pour les migrations sûres, ordonnées et régulières (PMM)**, notamment les objectifs 4. (Munir tous les migrants d'une preuve d'identité légale et de papiers adéquats), objectif 16. (Donner aux migrants et aux sociétés des moyens en faveur de la pleine intégration et de la cohésion sociale), identifiés par le gouvernement du Cameroun comme prioritaires lors de l'atelier organisé en octobre 2018 visant à définir les priorités du Gouvernement au regard des 23 objectifs du PMM.

Au niveau Régional, la préoccupation des jeunes et des femmes a été prise en compte dans le cadre de **l'Agenda 2063 de l'Union Africaine adopté à Addis Abeba**, le 31 janvier 2015. Les jeunes et les femmes sont inclus dans cette vision de l'UA visant à « construire une Afrique intégrée, prospère et en paix, une Afrique dirigée et gérée par ses propres citoyens et représentant une force dynamique sur la scène internationale ». L'une de ses aspirations spécifiques est « une Afrique dont le développement est axé sur les personnes, s'appuyant notamment sur le potentiel qu'offrent les jeunes et les femmes » et un des objectifs, celui d'impliquer et autonomiser les jeunes et enfants.

Au niveau national, il s'aligne sur le document de **Stratégie Camerounaise D'intégration Nationale**²⁶ qui soutient l'intégration nationale comme un moyen visant à former des citoyens enracinés dans leur culture, respectueux de l'intérêt général, du bien commun, de l'éthique et des valeurs démocratiques, soucieux du vivre ensemble harmonieux et ouverts au monde, il s'inscrit aussi dans la **Stratégie Nationale de Développement à l'horizon 2030 (SND30)** qui lui, promeut le vivre ensemble comme socle de l'unité nationale du Cameroun

²⁵ Y compris les stratégies et engagements nationaux en matière de genre et de jeunesse, tels qu'un plan d'action national sur 1325, une politique nationale de la jeunesse, etc.

²⁶ MINJEC CAB 2015

et fondation de la nation camerounaise²⁷. Il prend en compte **l'approche nexus** par l'implication et la prise en compte des acteurs présents dans les deux régions cibles notamment les communes, organisations de la société civile, ainsi que les organisations humanitaires et de développement pour la promotion de l'espace civique, la paix et la préservation de l'environnement. Ce projet va aussi en droite ligne avec les actions entreprises par le gouvernement du Cameroun à travers **la Commission nationale pour la promotion du bilinguisme et du multiculturalisme (CNPBM) créée par décret présidentiel N° 2017/013 du 23 Janvier 2017**, chargée d'œuvrer pour la promotion du bilinguisme et du multiculturalisme au Cameroun dans l'optique de maintenir la paix, consolider l'unité du pays, renforcer la volonté et la pratique quotidienne du vivre ensemble de ses populations. Il s'inscrit aussi dans une continuité de la contribution à la réalisation des recommandations issues du grand **Dialogue National convoqué par la haute autorité au Cameroun en 2019, dans l'optique, d'examiner les voies et moyens de répondre aux aspirations profondes des populations du Nord-Ouest et du Sud-Ouest**, dont certaines des recommandations était de renforcer la cohésion sociale nationale ; de prendre des mesures visant à accorder une amnistie générale pour favoriser le retour des réfugiés et des personnes déplacées ; fournir des « kits de réinstallation et réintégration » aux réfugiés et aux déplacés internes. Créer des emplois durables pour les jeunes et les femmes, en particulier dans les régions touchées par la crise. De plus Avec les ODD, le Cameroun est engagé à ne laisser personne de côté : **leave no one behind (LNOB)**. La principale orientation est de parachever et d'approfondir le processus de décentralisation et de renforcer la gouvernance locale pour faire des Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD), des pôles de croissance et de développement au niveau régional et local²⁸.

Le projet va en droite ligne des principes fondamentaux de programmation qui en assurent à la fois la cohérence et la pertinence dans le contexte spécifique du Cameroun : 1) Ne laisser personne pour compte en identifiant et en atteignant ceux qui n'ont pas bénéficié de progrès importants sur les plans humain, social et économique, ou qui sont à risque ; 2) Droits humains et dignité pour tous, qui a pour fondement normatif les normes et principes internationaux des droits humains et pour finalité opérationnelle la promotion et la protection de ces droits et le renforcement des capacités des « débiteurs d'obligations », pour qu'ils puissent honorer leurs obligations, ainsi que celles des « détenteurs de droits », pour qu'ils puissent faire valoir leurs droits ; 3) Égalité des sexes et autonomisation des femmes qui est inscrite au cœur de programmes du SNU, pour favoriser la participation active et réelle des femmes et des hommes et donnent systématiquement des moyens d'agir aux femmes et aux filles ; 4) Résilience visant les capacités des populations et institutions à faire face aux chocs, à se relever et à s'adapter aux changements ; 5) Durabilité qui permet de préserver et de consolider les résultats obtenus en matière de développement en assurant la protection durable des ressources naturelles et culturelles et favoriser une croissance économique inclusive et soutenue .

Il s'inscrit dans une logique de participation à l'atteinte des ODD d'ici à 2026 suivant les orientations du cadre stratégique du SNU au Cameroun. Notamment Réalisation 1 : D'ici à 2026, davantage de personnes, plus particulièrement les jeunes, les femmes et les personnes socialement et économiquement vulnérables, y compris les réfugiés et les PDI,

²⁷ Dans le cadre de la prévention et gestion des crises, il est indiqué dans la SND30 que le Gouvernement compte : (i) élaborer et mettre en œuvre une stratégie de prévention et de gestion des catastrophes ; (ii) renforcer le dispositif de coordination et de gestion des crises et des catastrophes au niveau national, régional et local ; et (iii) élaborer des programmes d'information et d'éducation de masse en matière de protection civile. En outre, les autorités s'engagent à renforcer la réponse humanitaire et à favoriser la réinsertion des personnes déplacées internes.

²⁸ Stratégie Nationale de Développement 2020 -2030

bénéficient de façon équitable d'opportunités accrues, dans une économie verte, diversifiée, transformatrice, résiliente et inclusive, créatrice d'emplois décents dans les secteurs productifs (ODD 1, 5, 8, 9, 10, 12, 17). Réalisation 2.1 : D'ici à 2026 davantage de personnes, par tranche d'âge, particulièrement les plus vulnérables, y compris les réfugiés et les personnes déplacées internes (PDI), utilisent des services sociaux de base de qualité de façon équitable et durable pour réaliser leur plein potentiel humain et accroître leur bien-être social et économique (ODD 1, 2, 3, 4, 5, 6, 8, 9, 10, 11, 12, 16, 17). Réalisation 2.2 : D'ici à 2026, les écarts dans les indicateurs clés socio-économiques sont réduits, reflétant une plus grande égalité des sexes et une progression dans l'autonomisation des jeunes, des femmes et des filles, et d'autres groupes vulnérables, y compris dans les contextes humanitaires (ODD 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17). Réalisation 3 : D'ici à 2026, les jeunes, les femmes, les groupes les plus vulnérables, les personnes vivant avec un handicap, y compris les réfugiés et PDI, contribuent activement à l'efficacité des politiques et à la performance des institutions publiques au niveau national, régional et communal, et jouissent pleinement de leurs droits (ODD 5, 10, 11, 13, 14, 15, 16, 17).

- c) Une brève explication de la façon dont le projet comble les lacunes stratégiques et financières et complémente toute autre intervention pertinente, financée par le PBF ou autrement. Fournissez également un bref **résumé des interventions existantes** dans le secteur de la proposition en remplissant le tableau ci-dessous.

Nom du projet (durée)	Donateur et budget (en USD)	Orientation du projet	Différence / complémentarité avec la proposition actuelle
FC.0139 DDRR Cameroon, Chad, Niger - CH10	USA - Département d'Etat / 3.054.104,56	Ce programme vise à créer les conditions préalables nécessaires à la mise en place d'un mécanisme fiable, vérifiable et responsable pour l'identification et la réintégration des anciens associés de Boko Haram à faible risque, afin de réduire le recrutement dans les groupes armés et promouvoir une large réconciliation en vue d'une réintégration durable.	La complémentarité avec la proposition actuelle réside dans le fait que l'OIM mettra à profit son expérience dans l'assistance des groupes ayant ou non participé à des conflits ainsi que l'expérience en réintégration/ réinsertion des JHF déplacés.
PB.0039 Peacebuilding in Far North Cameroon	UN Peacebuilding Fund - MPTF / 933.018,94	L'OIM implémente depuis 2017, un programme de Désengagement, Désassociation, Réintégration et Réconciliation (DDRR) au Cameroun, Tchad, Niger et Nigéria. Le programme au Cameroun vise à assister le gouvernement dans la mise en place d'une politique efficace de gestion des personnes désengagées pour participer à la stabilisation des communautés affectées. Ce projet cherche à répondre à l'instabilité croissante et au nombre de personnes	La complémentarité avec la proposition actuelle réside dans le fait que l'OIM mettra à profit son expérience dans la stabilisation des communautés déplacées au sein des communes d'accueil, en travaillant à la création d'opportunités et de processus socio-économiques pour construire la cohésion sociale avec une forte composante d'intégration du genre.

Nom du projet (durée)	Donateur et budget (en USD)	Orientation du projet	Différence / complémentarité avec la proposition actuelle
		<p>déplacées, de transfuges, de communautés d'accueil et d'autres catégories de personnes dans la région de l'Extrême-Nord en travaillant à la création d'opportunités et de processus socio-économiques pour construire la cohésion sociale avec une forte composante d'intégration du genre. Il s'appuie sur les nouvelles informations découvertes dans l'enquête sur le marché du travail menée par l'OIM dans la région de l'Extrême-Nord, à compléter le soutien existant de l'OIM en matière de DDRR au Comité national de DDR, et à améliorer la qualité générale des programmes de redressement en fournissant une assistance adaptée au contexte et centrée sur les personnes.</p>	
<p>PB.0044 Réduction des tensions liées à l'utilisation des ressources naturelles au Nord, dans l'Adamaoua et dans l'Est du Cameroun</p>	<p>UN Peace building Fund - MPTF / 2.495.734,34</p>	<p>L'objectif de ce projet commun OIM/FAO, est de réduire les conflits liés à l'exploitation des ressources naturelles dans le cadre des activités agropastorales, à travers des actions de stabilisation et de cohésion sociale et avec un accès particulier sur les jeunes et les femmes</p>	<p>Il y a plusieurs éléments de complémentarité entre ce projet et la proposition actuelle, en ce sens qu'il promeut les activités génératrices de revenu pour les jeunes et les femmes touchées par les conflits agropastoraux, son intervention avec les services déconcentrés de l'Etat (SDE), parmi les activités qui permettraient d'être prise en considération en termes de bonnes pratiques pour cette proposition on note : la stabilisation communautaire et inclusion sociale des jeunes et des femmes pour participer à la promotion de la paix, la mise en place du système d'alerte pour identifier les causes et les conséquences de conflits agro-pastoraux dans la zone du projet, sensibilisation et la formation sur les techniques de médiation et de résolution des conflits dans l'espace civique</p>

Nom du projet (durée)	Donateur et budget (en USD)	Orientation du projet	Différence / complémentarité avec la proposition actuelle
PB.0063 Resilience and Recovery in Cameroon	Japan – Ministry of Foreign Affairs / 1.483.168,74	Ce projet cherche à répondre à l'instabilité croissante et au nombre de personnes déplacées, de transfuges, de communautés d'accueil et d'autres catégories de personnes dans la région de l'Extrême-Nord en travaillant à la création d'opportunités et de processus socio-économiques pour construire la cohésion sociale avec une forte composante d'intégration du genre.	Ce projet est complémentaire avec la proposition actuelle en ce sens qu'il permettra à l'équipe d'exécution, d'implémenter son expérience sur la gestion des flux migratoires des JHF déplacées au sein des communautés d'accueil, la création d'emploi à travers les AGR et l'approche participative de tous les acteurs locaux favorisant la cohésion sociale et l'intégration des aspects genre.
COVID 19, Prévention, Protection et Relèvement Economique	Care France 10 969 399 F CFA	Ce projet avait pour but de renforcer les mesures de prévention de la Covid 19 et appui au relèvement économique et la mise en place des filets sociaux pour les ménages extrêmement vulnérables notamment les femmes et filles chefs de ménage déplacées en provenance des Régions du sud-ouest et nord-ouest affectées par le conflit civil	Le présent projet prévoit le relèvement économique dans un contexte de crise sociopolitique dans le Nord-Ouest et le Sud-Ouest. De même la réponse aux violences basées sur le genre est prise en compte dans le présent projet, ce qui n'était pas le cas dans l'autre projet ici mentionné qui ne se limitait qu'à l'identification et au référencement des cas de violence
Mobilisation sociale et communautaire pour la réduction des violences basées sur le genre en direction des femmes et filles déplacées de la crise anglophone dans la région de l'ouest Cameroun	African Women Development Fund (AWDF) 50 000 USD	Ce projet entend contribuer à l'élimination des VBG dans les sociétés patriarcales du Cameroun par une réduction de 30 % des cas de VBG identifiés au sein de la communauté des femmes et filles déplacées de la crise Anglophone dans la Région de l'ouest à l'horizon 2023	Le présent projet permettra de couvrir les besoins réels des femmes et des jeunes, identifiés dans le cadre du projet pilote qui prendra fin en décembre 2021 prenant en compte le relèvement économique sans lequel la réinsertion sociale ne serait pas possible. De plus, les interventions du présent projet iront au-delà du département de la Mifi et même de la région de l'ouest.
Establishing and supporting learning opportunities for conflict affected girls and boys in North west south west Cameroon (Durée: 1 an avec ECW et 9	Education Cannot Wait (ECW) – 1.100.000 USD pour la phase 1 CERF Fund - 500.000 USD, pour la phase 2	Assurer la continuité de l'accès des jeunes à l'éducation dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest en situation de crise	Le projet vise à garantir la continuité de l'accès à l'éducation pour les jeunes écoliers et élèves vivant dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest en situation de crise

Nom du projet (durée)	Donateur et budget (en USD)	Orientation du projet	Différence / complémentarité avec la proposition actuelle
mois avec CERF Fund)			
Appui à la participation des femmes et des jeunes à la consolidation de la paix, des mécanismes d'inclusion sociale et de vivre ensemble au Cameroun. (Duration : 2 years – 2021-2022)	PBF 698.074 USD	Encourager les jeunes et les femmes à prendre plus d'initiatives de paix et du vivre ensemble au Cameroun	Le projet vise à impliquer les jeunes et les femmes dans les initiatives de consolidation de la paix ainsi que leur participation aux mécanismes d'inclusion sociale et du vivre ensemble au Cameroun

II. Contenu du projet, justification stratégique, et stratégie de mise en œuvre (4 pages max plus annexe du cadre des résultats)

- a) Une brève **description de l'orientation stratégique et de l'approche du projet** - Décrivez l'objectif primordial du projet, la stratégie de mise en œuvre et la manière dont il traite les causes ou les facteurs de conflit décrits dans la section I (doit être sensible au genre et à l'âge).

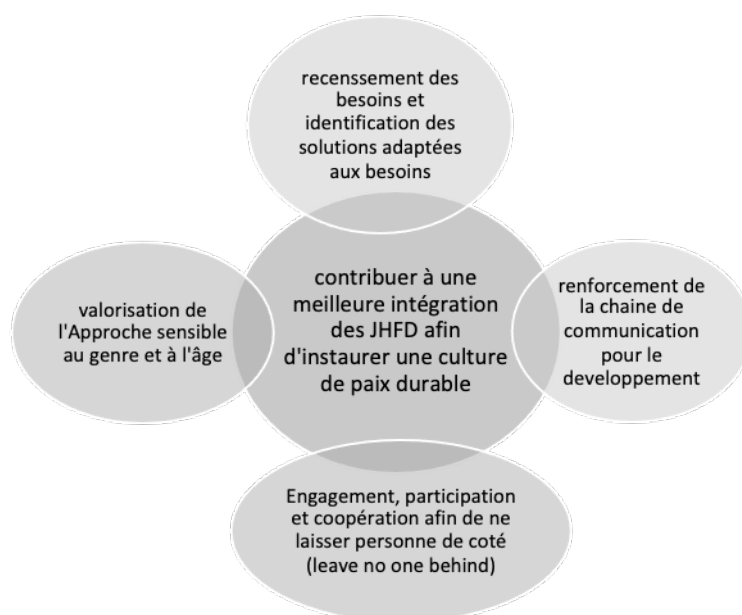
Ce projet a pour objectif primordial de contribuer à une meilleure intégration des jeunes déplacés, hommes et femmes, du Nord-Ouest et Sud-Ouest dans les communes du Littoral et de l'Ouest dans lesquelles ils ont trouvé refuge.

Les différentes approches stratégiques pour atteindre l'objectif principal visé et permettre de réduire les facteurs de conflit déclinés plus haut dans l'analyse vont consister à :

- a) renforcer la connaissance des acteurs locaux sur la situation des JHF déplacés et la définition d'un plan d'assistance correspondant aux besoins
- b) renforcer de la coopération et la chaîne de communication pour le développement
- c) La définition des critères de vulnérabilités et d'éligibilité au programme d'insertion socio-professionnelle suivant une approche participative
- d) la valorisation de l'approche sensible au genre et à l'âge

Stratégies de mise en œuvre :

Quatre stratégies permettront de faciliter la réalisation de l'objectif du projet :



Encadré 2. Aperçu de la stratégie de mise en œuvre du projet

1- Evaluer au préalable le niveau d'intégration des JHF déplacés

L'évaluation consistera à (i) évaluer les besoins socio-culturels, économiques et politiques des PDI et (ii) mesurer leur niveau de prise en compte dans la gestion des affaires de la commune d'accueil à travers le processus de développement local (notamment l'implication des jeunes PDI dans le processus décisionnel, et leur prise en compte dans la planification locale), et la gestion des opportunités existantes pour leur insertion socio-économique et civique. Cette évaluation est requise à l'entame du projet pour mieux asseoir les connaissances sur la problématique afin de développer des mécanismes appropriés (stratégies etc.) pour l'adresser de manière adéquate. Elle se fera suivant une approche participative qui combine l'expression des besoins par les JHF déplacés eux-mêmes et la recherche des solutions par des consultations élargies aux autres acteurs de l'espace civique cible du projet. L'évaluation se fera par le biais d'un questionnaire administré aux jeunes déplacés et jeunes des communautés d'accueil, ainsi que les discussions en groupe. Proportionnellement, les jeunes femmes, plus vulnérables, feront l'objet d'une attention particulière lors de l'évaluation.

2- Susciter l'engagement et renforcer la participation effective des parties prenantes locales à l'apaisement des tensions entre DPI et populations locales

L'engagement des autorités locales est très important dans la recherche des solutions aux problèmes d'intégration des PDI dans les communes d'accueil. Grâce à la décentralisation en cours au Cameroun depuis 2010 avec suffisamment de compétences transférées aux communes, il est attendu que ces dernières soient plus à même de répondre aux besoins des populations. Dans le cadre du présent projet, les communes cibles ont exprimé leur engagement écrit à œuvrer pour la réussite du projet. Un mémorandum d'entente sera établi

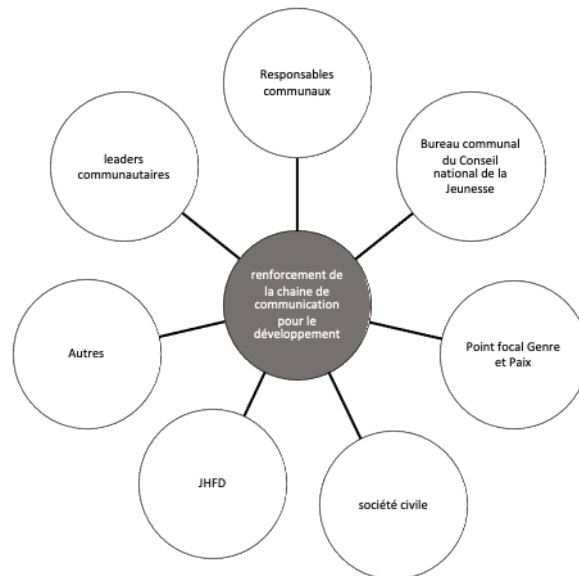
et endossé au préalable à la mise en œuvre du projet avec les communes cibles garantissant la bonne mise en œuvre du projet et l'implication des communes.

Par ailleurs, les capacités des acteurs communaux seront renforcées pour leur permettre (i) une meilleure gestion des crises liées aux flux massifs de personnes déplacées internes, (ii) la prévention et la gestion des crises communautaires, (iii) la gestion de l'espace civique (éducation à la citoyenneté etc.), et (iv) la mobilisation des ressources locales au profit des populations

3- Identifier les acteurs stratégiques et renforcer la chaîne de communication pour le développement²⁹

- L'identification et la cartographie des acteurs stratégiques permettra de garantir l'approche participative et à ne laisser personne de côté suivant le principe « leave no one behind » (LNOB).
- Les associations proposant des activités localisées dans la zone du projet sont indispensables pour la continuité et la pérennité des actions, car présentes et agissant dans le site du projet elles ont une connaissance des bénéficiaires et une facilité d'approche et mobilisation de ces derniers. La participation de la société civile et associations ou groupe de petite taille aux activités de renforcement des capacités est un gage de leur performance. Les acteurs identifiés en plus de participer à la mise en œuvre des activités, bénéficieront d'un certain nombre d'activités de renforcement de capacités ce qui permettra d'augmenter leurs connaissances sur la gestion de l'espace civique, la promotion de la paix, les mécanismes de médiation et apaisement des conflits et bien jouer leur rôle dans la facilitation de l'intégration des jeunes déplacés pour une coexistence pacifique au sein des communes d'accueil. Les associations des JHFD faciliteront les relations avec les jeunes déplacés des communes bénéficiaires, afin de les rassurer sur le projet et solliciter leur soutien à la mise en œuvre.
- La mise en place de mécanismes de communication et coopération dans chacune des communes cibles du projet permettrait d'accroître l'accès des jeunes déplacés internes à l'information sur la gestion de la cité et garantir leur participation effective au développement des communes d'accueil. Le fonctionnement des plateformes intégrera les jeunes hommes et femmes de la communauté et veillera à promouvoir la cohésion sociale, le bilinguisme, le multiculturalisme et le vivre ensemble harmonieux. Elle s'appuiera sur les représentations communales de la Commission Nationale de Promotion du Bilinguisme et du Multiculturalisme (CNPBM) ainsi que celles du Conseil national de la jeunesse du Cameroun (CNJC) pour atteindre son objectif.
- L'action de communication sera faite à travers (i) l'utilisation des nouveaux médias mais aussi des médias classiques notamment les radios communautaires ainsi que la presse écrite ; et (ii) les représentations théâtrales et autres affiches publiques etc. mettant en valeur la dignité humaine en situation de DPI notamment celle de la jeune femme.

²⁹ Le travail préalable d'identification des associations des jeunes leader a démarré lors de la phase de conception du projet et se poursuivra avant la phase de mise en œuvre de cette activité, une réunion avec les responsables communaux, chefs de quartiers et associations identifiés permettra d'avoir la cartographie des jeunes leaders des communes cibles, les associations exerçant dans ces communes seront portés à contribution lors de la phase d'évaluation des besoins et autres activités.



Encadre 3 : Sphère d'influence au niveau communautaire.

4- Mise en avant de l'approche sensible au genre et à l'âge

La valorisation de l'approche sensible au genre et à l'âge sera transversale à toutes les interventions. Certaines actions spécifiques seront mises en exergue pour les femmes. Cette spécificité se fera à travers l'implication effective des centres de promotion de la femme et de la famille dans les activités du projet et les jeunes femmes et filles dans le respect de leurs besoins spécifiques

- Cette stratégie se poursuivra ainsi, à travers la mise en place des points focaux communaux genre et paix dans les communes bénéficiaires ainsi que la formation de ces points focaux sur l'intégration de l'approche sensible au genre et à l'âge dans les programmes des communes, ces points focaux pourront suivre et coordonner un cadre de Monitoring et reporting des cas de VBG³⁰ et l'organisation des #Sharing time# moments pour les jeunes femmes participantes aux programmes d'autonomisation prises comme modèles afin d'échanger et encourager d'autres femmes encore en marge à participer à la promotion de la paix et à l'inclusion sociale. Enfin, les points focaux organiseront des consultations entre les jeunes et les représentants des communautés d'accueil et de déplacés afin d'encourager le dialogue intergénérationnel.

DO NO HARM

Afin de « ne pas nuire » et d'éviter de prolonger les conflits au sein des communes d'accueil à travers notre intervention. Le projet va s'appuyer sur une évaluation participative constante des actions impliquant les bénéficiaires pour minimiser et ajuster les effets susceptibles de créer des conflits tout en recueillant l'avis des acteurs et associations locales évoluant dans la zone du projet. Les activités réservées à un nombre limité de bénéficiaires se fera suivant des critères de transparence connus par tous/tes.

Les partenaires de mise en œuvre recevront une formation sur le Do no Harm et la PSEA.

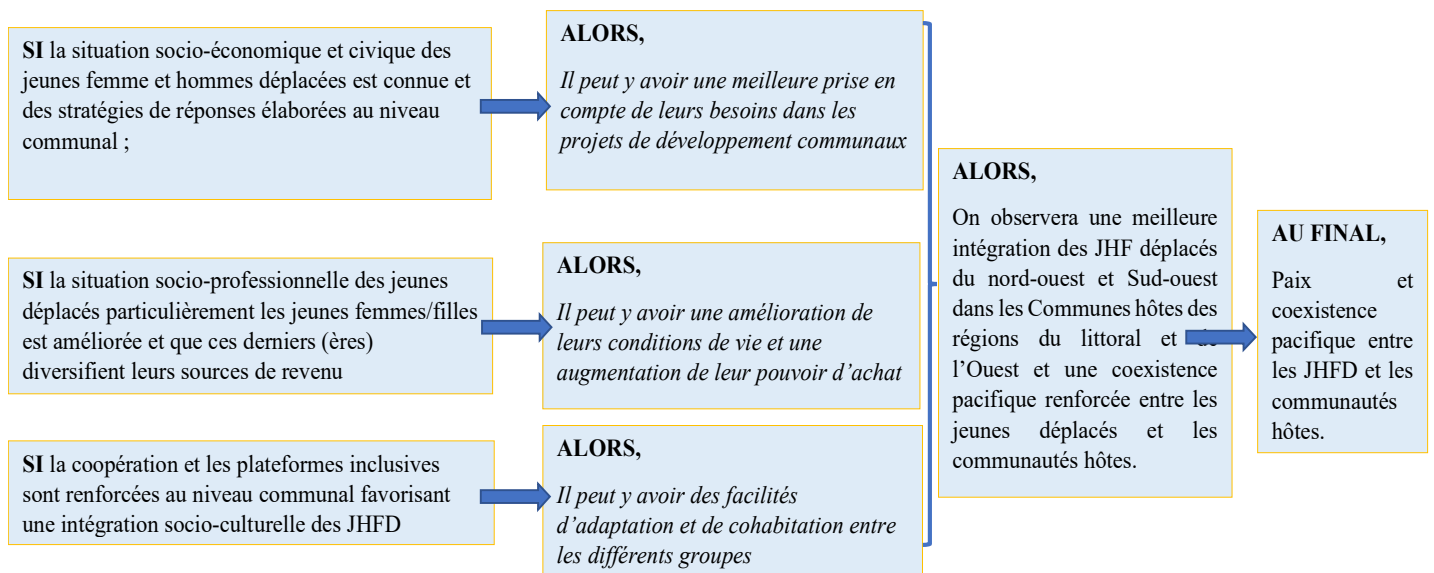
³⁰ Cadre de référencement et coordination avec les structures existantes basée sur la protection et la confidentialité des GBV

- b) Fournissez une « **théorie du changement** » au niveau du projet - expliquez les hypothèses sur les raisons pour lesquelles vous vous attendez à ce que les interventions du projet conduisent à des changements dans les facteurs de conflit identifiés dans l'analyse du conflit. Quelles sont les hypothèses sur lesquelles la théorie est basée ? Notez qu'il ne s'agit pas d'un résumé des résultats de votre projet.

(Remarque : le changement peut se produire par le biais d'approches diverses et diverses, c'est-à-dire que la cohésion sociale peut être favorisée par le dialogue, les possibilités d'emploi ou la gestion conjointe des infrastructures. Le choix de l'approche qui doit dépendre de facteurs spécifiques au contexte. Quelles hypothèses de base sur la manière dont le changement se produira ont motivé votre choix d'approche de programmation ?).

Le projet vise un ensemble d'interventions visant à produire des changements à court-moyen et long terme. Les changements visés s'inscrivent sous cette logique et analyse de problème. Les conflits engendrent plusieurs déplacements des populations et augmentent la responsabilité communautaire des zones d'accueil en créant des stress sur des ressources limitées ce qui peut créer des conflits et /ou tensions communautaires. Les jeunes femmes/filles sont particulièrement touchées par les conséquences de ces déplacements et se retrouvent exposées à une augmentation des risques de VBG. Les jeunes déplacés se retrouvent souvent dans une situation où leur accès à l'espace civique est réduit. Les autorités locales souvent surpris par ses nouveaux flux ne disposent pas de stratégie ou de plan d'urgence pour faire face aux crises migratoires. Ce qui nous amène à conclure et formuler la théorie de changement sur ces préconditions :

Théorie du changement



Parce que :

- Les jeunes déplacés, hommes et femmes, auront le sentiment que leurs préoccupations sont considérées par les autorités et que la réponse à ces besoins est l'une des priorités des communes d'accueil ;
- Une source de conflit importante – la compétition dans l'accès aux moyens de subsistances et sources de revenu, sera diminuée par l'apport de nouvelles activités socio-professionnelles ;
- Les plateformes d'échanges permettront de transformer les perceptions et stéréotypes négatifs et fourniront un espace de dialogue en cas de montée des tensions.

d) Fournir une description narrative des principales composantes du projet (résultats et produits), en veillant à accorder suffisamment d'attention au genre, à l'âge et aux autres différences clés qui devraient influencer l'approche du projet. En décrivant les éléments du projet, assurez-vous d'indiquer les considérations importantes liées à la séquence des activités. **Utilisez l'annexe C pour lister tous les résultats, produits et indicateurs**

Au regard de l'objectif primordial du projet visant à de contribuer à une meilleure intégration des JHF déplacés du Nord-Ouest et Sud-Ouest dans les communes d'accueil des régions du Littoral et de l'Ouest, le projet se décline autour des trois résultats (outcomes) :

Résultat 1 : Les communes connaissent la situation socio-économique et civique des jeunes hommes et femmes déplacés et ont mis en place des stratégies de réponse à leurs besoins

Ce résultat est décliné en deux produits visant respectivement l'évaluation des besoins et niveau d'intégration des JHFD suivi de l'élaboration des stratégies de réponses à ces besoins déclinés en plan d'action et le second produit visant le mapping des services locaux offrant des services et opportunités pour tous les jeunes.

Produit 1.1 : Une monographie des besoins et aspirations des jeunes hommes et femmes déplacés internes et des stratégies de réponses sont disponibles et partagée aux niveaux communaux et régionaux

Ce produit contribuera à l'atteinte du résultat 1 en ce sens qu'il permettra de résoudre, à l'entame du projet, le problème lié à l'insuffisante connaissance des besoins et du niveau d'intégration des JHF déplacés. L'évaluation des besoins et du niveau d'intégration comme activité pionnière, permettra de cibler les besoins des personnes déplacées de façon spécifique et désagrégées et pour les communes de développer des stratégies de réponses par la validation des plans d'action.

Produit 1.2 : Les services d'accompagnement des jeunes hommes et femmes déplacés et jeunes des communautés d'accueil sont renforcés et répondent à leurs besoins spécifiques

Les services disponibles pouvant couvrir les besoins des jeunes hommes et femmes déplacés et jeunes des communes d'accueil dans divers domaines (social, entrepreneuriat, santé...) seront répertoriés et partagés avec les associations et tous les jeunes par des affiches et communication radio suivant les émissions pour jeunes. Les CPFF et CNJC encadrant respectivement les jeunes femmes et les jeunes en général recevront un appui technique et matériel pour mieux accompagner ces jeunes.

Résultats 2 : Amélioration de la situation socio-professionnelle des jeunes hommes et femmes, en particulier les jeunes déplacés

Il s'agira concrètement de contribuer aux efforts des pouvoirs publics tel qu'énoncés dans la SNDR en termes de solutions et d'actions sociales au développement et à la mise en œuvre des programmes de soutien et d'appui aux jeunes et femmes.

Produit 2.1 : Des activités socio-professionnelles et liés à l'auto-emploi sont identifiées et proposées aux jeunes au niveau communal pour répondre à leurs besoins

Le renforcement de la formation professionnelle/apprentissage. L'autonomisation des JHFD et autres jeunes leur permettra de renforcer leur contrôle sur leur propre vie. Ces activités socio-professionnelles visant l'amélioration des conditions de vie des jeunes au niveau communautaire contribueront à l'intégration des JHD en freinant le sous-emploi, le chômage et l'oisiveté.

Produit 2.2 : les JHFD éligibles aux activités socio-professionnelles sont accompagnés pour la reconstitution de leur identité

La reconstitution de l'identité est une action importante qui permettra aux jeunes nécessiteux identifiés et en manque de pièce d'identification de pouvoir être en conformité et prétendre à l'appui socio-professionnelle et avoir accès aux services et tout autre opportunité locales nécessitant une identification. Les activités mises en œuvre dans ce produit vont demander l'appui des services déconcentrés de la police, la facilitation des communes d'accueil pour l'accompagnement du projet dans l'accès aux souches d'acte de naissance dans les communes d'origines.

Résultat 3 : Les capacités des acteurs et les dispositifs de communication/coopération sont renforcées au niveau communautaire pour une paix durable

Ce résultat à travers ses produits aidera à résoudre le problème de dialogue intracommunautaire, d'accès à l'information et renforcer la chaîne de coopération au niveau communautaire. Il Permettra aussi de renforcer les initiatives de communication pour la paix intégrant une réelle participation des jeunes avec un corollaire permettant d'aborder et résoudre les problèmes d'exclusion et des stéréotypes au sein des communautés d'accueil.

Produit 3.1 : Les capacités des acteurs de la chaîne communautaire (leaders associatifs, leaders communautaires et CNJC) sont renforcées pour mieux adresser les préoccupations des jeunes

A travers les différentes activités de renforcement des capacités les associations, jeunes leaders communautaires, agents communaux etc., verront leurs capacités renforcées et pourront asseoir des mécanismes de coopération et prévention des conflits intracommunautaire prenant en compte le genre et l'âge.

Produit 3.2 : Un dispositif de communication communautaire pour les jeunes est constitué dans chaque commune, site du projet pour favoriser le dialogue, la promotion de l'espace civique et la paix entre les JHFD et jeunes des communautés.

Les dispositifs de communication mis en place au sein des communes cibles permettront renforcer la chaîne de communication pour le développement. Les cadres d'échanges permettront aux jeunes déplacés et d'accueil d'échanger et renforcer leurs liens au travers des activités de communication et vivre ensemble. Un cadre d'échange mis en place

spécialement pour les jeunes femmes leur permettra d'organiser des moments de *Sharing Time*. A côté de ces dispositifs de communication des activités visant à renforcer les relations entre les jeunes déplacés et locaux seront initiés, notamment les concours de messages et idées talentueuses en vue de prôner la paix au sein des communes, l'animation d'un éditorial communautaire qui est une sorte de journal local conçu par les jeunes et renseignés par leurs soins ; cette dernière activité sera sous le lead des associations locales.

e) Ciblage du projet – fournir une justification pour les zones géographiques, les critères de sélection des bénéficiaires, le nombre attendu et le type de parties prenantes / bénéficiaires (doit être ventilé par sexe et âge). Indiquez si les parties prenantes ont été consultées lors de la conception de cette proposition. Ne répétez pas tous les extraits et activités du cadre de résultats.

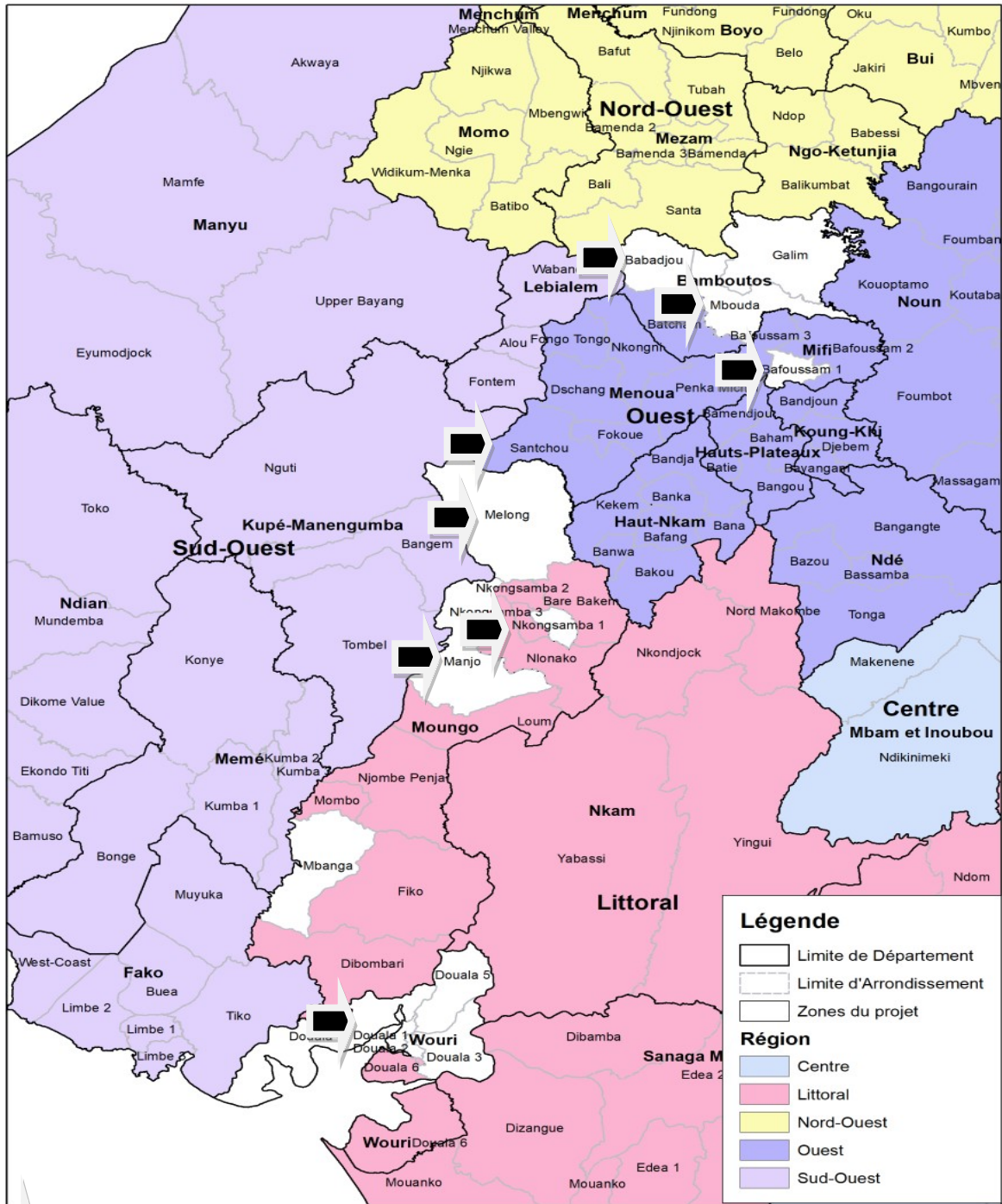
Identification des bénéficiaires

Le projet cible les jeunes hommes et femmes âgés de 18 à 29 ans tel que défini par la Résolution 2250 du Conseil de Sécurité des Nations Unies. Le projet se fera en faveur des JHF déplacés identifiés avec l'appui des associations locales de jeunes et de femmes, les communes des communautés d'accueil et les jeunes des populations locales seront impliqués dans le processus dans une approche prenant en compte le « *ne pas nuire* ». Pour les activités d'autonomisation, un ensemble de critères d'éligibilité sera défini comprenant entre autres, la maîtrise de l'activité proposée, l'âge, le sexe, le nombre d'enfants à charge, le lieu de résidence etc.

L'identification des associations et groupes bénéficiaires a démarré lors de la phase de conception du projet et sera un processus continue tout au long du projet. Les associations impliquées dans le projet sont celles ayant pour cibles les PDI dans les zones du projet et ayant une bonne expérience éprouvé d'accompagnement des jeunes. **Au moins 1'000** jeunes seront impliqués dans l'identification de leurs besoins et évaluation du niveau d'intégration avec 50% de jeunes femmes (40% de JFD et 10% de jeunes femmes de la communauté hôte) dans les huit communes sites du projet.

Localisation de la zone d'intervention du projet

Le projet cible deux régions ayant pour particularité une forte présence des JHF déplacés en raison de leur proximité avec des régions en crise. Au littoral les communes de Douala 4^e, Nkongsamba 1^{er}, Melong Manjo, limitrophes avec les zones conflictuelles du Sud-Ouest. A l'Ouest, les communes de Babadjou, Mbouda, Bafoussam 1^{er}, Santchou, sollicités par les populations déplacées du Nord-Ouest, seront les zones de mise en œuvre du projet.



➤ Ciblage de la zone d'implémentation à forte concentration des JF déplacés

III. Gestion du projet et coordination (4 pages max)

- a) **Organisations bénéficiaires et partenaires de mise en œuvre** – indiquez les agences bénéficiaires directes et leurs partenaires de mise en œuvre (internationaux et locaux), clarifier qui est l'agence chef de file, et expliquer ces choix, sur base des mandats, expertise, connaissance du terrain local, et capacités existantes. Veuillez remplir le tableau ci-bas pour chaque organisation bénéficiaire du projet.

Ce projet sera mis en œuvre par l’OIM Cameroun Chef de file en étroite collaboration avec le Bureau de l’Unesco au Cameroun et le partenaire d’implémentation : L’OIM Cameroun a ouvert son bureau à Yaoundé en 2007 et soutient le gouvernement camerounais pour renforcer efficacement la résilience des communautés, gérer la mobilité et renforcer la gouvernance, ainsi que pour faire face aux dimensions de mobilité en situation de crise. L’OIM a pour mandat la gestion des migrations. Les personnes déplacées étant des migrants internes font partie de son mandat. L’OIM mettra à profit son expérience dans la stabilisation communautaire, l’assistance des groupes ayant ou non participé à des conflits ainsi que l’expérience en réintégration/ réinsertion des JHF déplacés.

UNESCO : est l’Organisation des Nations Unies pour l’éducation, la science et la culture. L’UNESCO cherche à instaurer la paix par la coopération internationale en matière d’éducation, de science et de culture. Les programmes de l’UNESCO contribuent à la réalisation des objectifs de développement durable définis dans l’Agenda 2030 adopté par l’Assemblée générale des Nations Unies en 2015. Dans cet esprit, l’UNESCO développe des outils éducatifs pour aider chaque individu à vivre en tant que citoyen du monde. Il travaille pour que chaque enfant et chaque adulte ait accès à une éducation de qualité. Il renforce les liens entre les Nations en promouvant le patrimoine culturel et l’égalité de toutes les cultures. Il favorise les programmes et les politiques scientifiques qui sont des plateformes de développement et de coopération. Il défend la liberté d’expression, un droit fondamental et une condition essentielle pour la démocratie et le développement. Servant de laboratoire d’idées, l’UNESCO aide les pays à adopter des normes internationales et gère des programmes qui favorisent la libre circulation des idées et le partage des connaissances.

Organisation bénéficiaire	Budget total dans l’année précédente	Sources principales du budget (donateurs etc.)	Emplacement des bureaux dans le pays	Nombre de personnel existant (et combien dans les zones du projet)	Experts techniques existants pertinents au projet
Organisation de convocation : OIM Partenaires d’exécution : - OIM - Horizons Femmes - MOHCAM [Nord-Ouest] - Association Femmes et enfants à Douala. - Association des déplacés internes de Melong - Association des jeunes de	USD 3 124 342 301	UE, PBF, Suisse, Canada	Outre le bureau principal de l’OIM à Yaoundé (Centre), elle dispose de quatre bureaux auxiliaires à Buea /(Sud-Ouest) Douala (Littoral) Maroua (Nord) et Bertoua (Est).	L’OIM compte actuellement plus de 80 employés dans un total de cinq bureaux et bureaux auxiliaires situés à travers le pays. Douala l’OIM compte 17 employés	-01 Chargée de projets PBF traite et Trafic -01 spécialiste en Suivi-Evaluation -01Spécialiste en Communication -01 chargée senior des Finances

balong					
Organisation bénéficiaire : UNESCO	USD 1.226 MILLIONS DE DOLLARS	Etats membres et bailleurs	Le Bureau régional est à Yaoundé avec des antennes à Bamenda (dans la région du Nord-Ouest), Buea (dans la région du Sud-Ouest) et Maroua (dans la région de l'Extrême-Nord)	UNESCO :87 employés	1 spécialiste en gestion de projets, 1 spécialiste suivi et évaluation ; Un spécialiste Public Information pour la visibilité ; 1 staff senior pour l'administration et les finances (comptabilité etc.)
Partenaires d'exécution : - Horizons Femmes - Association CEFONEV [Nord-Ouest et Centre]					
Partenaires d'exécution : Association CIPCRE					

- b) **Gestion et coordination du projet** – Indiquez l'équipe de mise en œuvre du projet, y compris les postes et les rôles et expliquez quels postes doivent être financés par le projet (à quel pourcentage). Indiquez explicitement comment l'équipe de mise en œuvre du projet garantira une expertise suffisante en matière de genre ou de jeunesse. Expliquez les modalités de coordination et de supervision du projet et assurez le lien avec le Secrétariat du PBF s'il existe. Remplissez la liste de contrôle de la préparation à la mise en œuvre du projet à **l'annexe A** et joignez les mandats clés du personnel.

L'OIM agence chef de file du projet assurera la responsabilité finale de supervision générale des activités prévues en collaboration avec le comité de suivi du projet, l'appui de l'UNESCO. L'OIM assurera la coordination du projet, ainsi que les relations avec les communes et les partenaires, le suivi de la gestion et des transferts des fonds aux associations, le contrôle des dépenses et le Co-rapportage. Cette coordination se fera par le biais d'un/e gestionnaire de projet national. Le/la gestionnaire de projet coordonnera l'ensemble des activités du projet. Étant donné que le Cameroun est engagé dans le processus de décentralisation, l'OIM va au préalable, se rapprocher des communes cibles, afin qu'elles signent des lettres d'accord pour manifester leur intérêt à exécuter le projet sur leurs territoires respectifs.

UNESCO assurera le suivi des activités avec l'OIM ainsi que la supervision du partenaire d'implémentation auprès des communes bénéficiaires, le suivi qualitatif et quantitatif des activités sur le terrain et la relation entre le projet et les partenaires communaux. Il sera disponible pendant toute la durée du projet et lors de la mise en œuvre des activités.

Secrétariat Technique PBF-RCO : Le secrétariat du PBF basé au sein du Bureau du Coordonnateur résident et chargé de la coordination globale, fournira une orientation générale sur la gestion du programme et assurera un suivi des opérations. En consultation avec les agences bénéficiaires, le Secrétariat proposera des directives stratégiques à prendre en compte dans le processus de mise en œuvre des fonds.

Le Secrétariat du PBF assurera la coordination générale de ce projet en tenant compte de son effet catalyseur, à savoir sa dimension significative (couverture nationale) et sa portée (impact sur la cohésion sociale et les mécanismes de résolution des conflits au Cameroun).

Le Secrétariat veillera également à une communication claire et cohérente sur la consolidation de la paix, en coordination avec le Comité de pilotage, afin de sensibiliser les partenaires bilatéraux et multilatéraux et/ou d'obtenir plus de financement pour la consolidation de la paix au Cameroun.

Les communes bénéficiaires apporteront une assistance technique et/ou matérielle dans l'exécution des activités. Les communes bénéficiaires devront identifier un point focal communal ou d'une équipe municipale dédiée, capable de conduire les activités et d'assurer le suivi et la gestion du projet, pendant et après le projet. Une fois le présent document de projet signé, l'OIM, avec l'appui de l'UNESCO, qui ont la responsabilité de la mise en œuvre, signeront des memoranda d'entente avec chaque commune bénéficiaire. Ces conventions préciseront les engagements techniques et financiers des parties.

Deux **comités de suivi** seront mis en place au niveau des régions concernées pour assurer et faciliter le suivi technique du projet dans son ensemble et l'atteinte des objectifs ciblés, spécifiquement :

- Servir de cadre de réflexion, d'échanges et d'orientation pour les actions et interventions du projet.
- Servir de pont institutionnel entre les ministères concernés, communes et l'équipe du projet à travers les points focaux.
- Informer éventuellement en temps utile les instances décisionnelles de l'évolution du projet et des recommandations formulées par le projet ;
- Proposer des orientations durables et œuvrer à la mise en place des actions stratégiques pour la pérennisation du projet
- Faire un rapport de suivi du projet qui sera archivé par le secrétariat et chez les partenaires
- Appuyer le travail du/des consultant(s) en prodiguant des conseils, des avis et des observations, tant au niveau de la phase préparatoire que la mise en œuvre ainsi que sa finalisation.

Il sera composé des institutions listées ci-dessous et représentées chacune, par un point focal expert, désigné à titre structurel : Secrétariat Technique PBF, MINPROFF, Délégation Générale à Sûreté Nationale (DGSN), Ministère de la Décentralisation et du Développement Local (MINDDEVEL), Ministère de l'Administration Territoriale (MINAT), Ministère de la Jeunesse et de l'Éducation Civique (MINJEC), Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (MINEFOP), Commission Nationale pour la promotion du Bilinguisme et du Multiculturalisme (CNPBM) et les associations locales de jeunes et femmes déplacés.

Chaque comité sera présidé par le coordonnateur du ST PBF qui conduira les débats au cours de chaque réunion. Le secrétariat sera assuré par l'OIM et le responsable du rapportage sera désigné séance tenante.

Les Associations d'encadrement des jeunes

Ce projet va fournir un cadre essentiel à la pleine participation des jeunes en association ou individuellement dans la recherche et la consolidation de la paix, ce qui devient primordial pour la survie des communes des régions voisines du Littoral et de l'Ouest. Le partenariat, la collaboration et l'implication des associations de jeunes déplacés et jeunes locaux visera le renforcement de la chaîne de communication, construction de l'espace civique et accompagnement technique suivant l'approche participative. Les associations d'encadrement des jeunes, apporteront un appui aux activités d'information et de sensibilisation sur le projet auprès des jeunes et seront associées à la mise en place des activités ainsi que l'identification des filières porteuses et l'orientation des jeunes vulnérables. Elles aideront également à appuyer les efforts de plaidoyer en faveur des personnes déplacées et mettront à la disposition du projet des bases de données et autres informations nécessaires à sa réussite.

Les jeunes participeront ainsi en tant que bénéficiaires des actions du projet, en tant que partenaires de mise en œuvre via les associations qui les représentent et enfin comme leaders. Cette approche permettra d'éviter de créer des frustrations et garantira d'une meilleure implication de toutes les couches sociales. Les JHF déplacés et jeunes des populations locales constitués en groupes ou en associations seront recrutés et impliqués en tant qu'acteurs sociaux dans l'identification des problèmes, besoins et solutions possibles au sein de la communauté d'accueil, les leaders communautaires faciliteront les échanges avec les personnes déplacées entre autres, la traduction en langues locales ou en "pidjin". En tant que bénéficiaires ils seront impliqués dans les activités de renforcement des capacités, dialogue pour la paix et vivre ensemble /promotion de l'espace civique auprès des communes. La participation des communes se fera au travers d'une lettre d'engagement marquant leur soutien aux initiatives et actions du projet dans leurs territoires.

Les associations choisies sont réputées pour être proches des populations et pouvant faciliter le contact avec les bénéficiaires. Ces associations identifiées lors de la phase de rédaction suivant leur mandat et leur présence dans les zones du projet vont contribuer à la mise en œuvre du projet. des subventions directes pourront être attribuées aux partenaires de mise en œuvre constituées des organisations dirigées par des jeunes et/ou femmes et celles qui se consacrent à la Promotion de la paix dans les régions de l'Ouest et du Littoral, afin d'agir comme partenaires dans les programmes pour l'autonomisation des jeunes en associant les regroupements de jeunes des communautés cibles, pour faciliter l'intégration de jeunes populations déplacées dans les communes d'accueil, en leur offrant les moyens techniques et financiers.

Analyse des acteurs et dynamiques

Deux types d'acteurs sont identifiés dans la mise en œuvre du projet ; les acteurs principaux (13) directement impliqués dans la mise en œuvre du projet et les acteurs secondaires (03) qui seront impliqués à titre consultatif et qui apporteront des facilitations sur le terrain

N°	Acteurs	Mandat	Rôles dans le cadre du projet	Acteur Principal ou secondaire
Partenaires institutionnels				
1	Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille (MINPROFF)	Le MINPROFF est responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre des mesures gouvernementales relatives à la promotion et au respect des droits de la femme et à la protection de la famille.	Le MINPROFF à travers les Centres de promotion de la femme et de la Famille contribuera à l'accompagnement en formation professionnelle des jeunes filles via un partenariat avec le projet La délégation du Minproff sera aussi portée à contribution lors des activités d'échanges des femmes dans le cadre des #Sharing time#	Principal
2	Ministère de la Jeunesse et de l'Éducation Civique (MINJEC)	Le MINJEC est responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique du Gouvernement dans le domaine de la jeunesse, de l'éducation civique et de la promotion de l'intégration nationale.	Le MINJEC à travers les Conseil National de Jeunesse aura pour rôle d'apporter un appui technique à l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies appropriées pour faciliter la contribution de la jeunesse au développement local et à la promotion des valeurs de paix, de travail, de solidarité, de l'éducation citoyenne et morale de la jeunesse. Les conseillers locaux de la jeunesse (CNJC) apporteront un appui technique lors des sessions de formation des acteurs locaux. Les bureaux du CNJC au sein des mairies seront fortement impliqués dans le plaidoyer et la médiation communautaire	Principal
3	Délégation Générale à Sûreté Nationale (DGSN)	La DGSN assure le respect et la protection des institutions, des libertés publiques, des personnes et des biens, le respect de l'exécution des lois et règlements, concourt à l'exercice de la Police administrative, de la Police judiciaire et à la Défense Nationale.	La DGSN aura pour rôle d'apporter une assistance dans l'établissement des pièces d'identité pour faciliter les mouvements et l'intégration des JHF déplacés ayant perdu leurs documents durant la crise.	Principal
4	Les communes du Littoral : Douala 4eme, Nkongsamba 1er, Manjo	En matière de gouvernance locale, les premières compétences ont été transférées aux communes par l'État central en 2010. Conformément au principe de	Les communes ou « groupes cibles » sont les groupes/entités pour lesquels(le)s le projet aura un effet direct et positif au niveau de son objectif, à moyen et long terme.	Principal

N°	Acteurs	Mandat	Rôles dans le cadre du projet	Acteur Principal ou secondaire
	De l'Ouest : Babadjou, Mbouda, Bafoussam 1er, Santchou, Melong	progressivité, en 2018, 63 compétences ont été transférées par 21 ministères. La commune a une mission générale de développement local et d'amélioration du cadre et des conditions de vie de ses habitants.		
5	Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (MINEFOP)	Le MINEFOP est responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière d'emploi, de formation et d'insertion professionnelles.	Le MINEFOP appuiera le projet dans la détermination des centres de formation et opportunités professionnelles pour les JHF déplacés il aura pour rôle l'appui à l'organisation et au suivi de l'insertion professionnelle des jeunes formés, l'appui au suivi de l'adéquation formation-emploi, du suivi et du contrôle des structures de formation professionnelle en liaison avec les Départements Ministériels concernés.	Principal
6	Commission Nationale pour la promotion du bilinguisme et du Multiculturalisme (CNPBM)	Chargée d'œuvrer pour la promotion du Bilinguisme et du multiculturalisme au Cameroun dans l'optique de maintenir la paix, consolider l'unité du pays renforcer la volonté et la pratique quotidienne du Vivre -Ensemble de ses populations	La CNPBM Participera aux travaux du comité de suivi du projet et partagera son expériences et appui en termes de bonnes pratiques. Cette commission sera aussi sollicitée pour faciliter les échanges au niveau des CTD sur les questions liées au Vivre ensemble et actions du projet dans ce sens	Secondaire
7	Ministère de la Décentralisation et du Développement Local (MINDDEVEL),	Le MINDDEVEL exerce la tutelle de l'Etat sur les Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD). Il est responsable de l'élaboration, du suivi, de la mise en œuvre et de l'évaluation de la politique du Gouvernement en matière de décentralisation ainsi que de la promotion du développement local.	Le MINDDEVEL à travers ses démembrements les communes auront pour rôle d'apporter une assistance dans l'établissement des documents d'état civil pour faciliter les mouvements et l'intégration des JHF déplacés ayant perdus leurs documents durant la crise. Il sera aussi impliqué en tant que Co bénéficiaire de l'évaluation du niveau d'intégration	Secondaire
Organisations internationales et Organisations non gouvernementales				
8	Organisation internationale pour les migrations (OIM)	L'OIM est la principale organisation intergouvernementale qui promeut une migration humaine et ordonnée dans l'intérêt de tous,	Chef de file du projet. Elle est le responsable de la planification, de la coordination, de la gestion de l'exécution et de	Principal

N°	Acteurs	Mandat	Rôles dans le cadre du projet	Acteur Principal ou secondaire
		<p>avec une présence dans plus de 100 pays et soutenant 174 États membres pour améliorer la gestion des migrations. En 2019, l'OIM a apporté son soutien à 30 millions de personnes, dont 23 millions de personnes en déplacement (personnes déplacées, migrants et réfugiés) et 7 millions de membres des communautés d'accueil.</p> <p>L'OIM s'efforce de promouvoir des migrations humaines sûtes, ordonnées et régulières dans l'intérêt de tous. Pour cela, elle offre des services et prodigue des conseils aux gouvernements et aux migrants.</p>	<p>la clôture du projet.</p> <p>Elle va s'assurer que les dépenses présentées par les partenaires du projet ont été encourues pour la mise en œuvre ce celui-ci et correspondent aux activités entreprises par eux.</p> <p>Elle va assumer également un rôle dans la communication entre le bailleur des fonds du projet, les membres de l'équipe et les autres parties prenantes, afin de donner les orientations et de faire partager les résultats atteints.</p> <p>Elle va aussi collaborer proactivement avec l'UNESCO, au partage des ressources communes et renforcer les compétences et les capacités de tous les bénéficiaires identifiés.</p>	
9	<p>Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)</p>	<p>La mission de l'UNESCO est de contribuer à l'édification d'une culture de la paix, à l'éradication de la pauvreté, au développement durable et au dialogue interculturel par l'éducation, les sciences, la culture, la communication et l'information</p> <p>L'UNESCO s'emploie à créer les conditions d'un dialogue entre les civilisations, les cultures et les peuples, fondé sur le respect de valeurs partagées par tous. C'est par ce dialogue que le monde peut parvenir à des conceptions globales du développement durable intégrant le respect des droits de l'homme, le respect mutuel et la réduction de la pauvreté, tous ces points étant au cœur de la mission de l'UNESCO et de son action.</p>	<p>L'UNESCO va participer au suivi de la mise en œuvre du projet tout en conduisant des activités spécifiques notamment ,la création d'une plateforme en ligne pour la promotion d'un espace civique de paix animée par les jeunes des communautés d'accueil et jeunes déplacés, la conception des Fact-checking contre les discours de Haine, la mise en place d'un système de communication intégrée consistant à communiquer/informer par le biais d'un éditorial communautaire, le théâtre, des affiches, les spots/micro programmes les réseaux sociaux, la sensibilisation des médias et autres professionnels de la communication sur les enjeux de promotion et de préservation de la paix dans les régions concernées par le projet, la formation des responsables locaux (maires et responsables des établissements etc.) sur la gestion de</p>	Principal

N°	Acteurs	Mandat	Rôles dans le cadre du projet	Acteur Principal ou secondaire
			<p>l'éducation en temps de crise et la mise en place d'un cadre de médiation communautaire (leaders JHF déplacés et leaders des communautés d'accueil)</p> <p>L'UNESCO s'assurera de la gestion et la justification des fonds mis à sa disposition dans le cadre du projet en accord avec les orientations de l'OIM en tant que chef de file.</p>	
10	<p>Horizons Femmes</p> <p>Siège social (Yaoundé) / Antenne Littoral (Douala) / Antenne Ouest (Bafoussam) / Antenne Sud (Ebolowa)</p>	<p>Horizons Femmes est une association à but non lucratif qui œuvre pour l'épanouissement social des groupes humains défavorisés, particulièrement les femmes et les jeunes filles. Elle a pour mission d'accompagner les mutations sociales en faveur de l'égalité des genres, dans les secteurs de forte vulnérabilité pour les femmes et la jeune fille. Cette mission se décline en cinq axes stratégiques : Santé Communautaire, Bonne Gouvernance, Autonomisation Socioéconomique, Environnement et Protection de la Nature, Paix, Sécurité et Action Humanitaire. Il s'est fixé pour objectifs de :</p> <p>*Promouvoir l'amélioration de la santé et du cadre de vie des personnes infectées et affectées par les pathologies les plus récurrentes</p> <p>*Soutenir l'amélioration de la situation politique, socio-économique et culturelle des femmes en général, et des femmes défavorisées en particulier</p> <p>*Promouvoir l'insertion socioprofessionnelle des femmes défavorisées</p>	<p>Horizons Femmes en tant que potentiel partenaires d'implémentation va également participer au suivi de la mise en œuvre du projet tout en conduisant des activités spécifiques à savoir les activités de renforcement de la résilience des JHF déplacés, mise en place des points focaux communaux genre et paix, renforcement des capacités des groupes de femmes déplacées. L'Association fera partie des membres du comité de suivi.</p> <p>Horizons Femmes s'assurera de la gestion et la justification des fonds mis à sa disposition dans le cadre du projet en accord avec les orientations de l'OIM et Unesco suivant le MoU de contrat signé avec lesdites agences. et en tant que chef de file.</p>	Principal

N°	Acteurs	Mandat	Rôles dans le cadre du projet	Acteur Principal ou secondaire
Organisations de la société civile (OSC)				
11	<p>Mother Of Hope Cameroon (MOHCAM)</p> <p>L'association est basée à Bamenda (Nord-Ouest)</p>	<p>MOHCAM est une organisation à but non lucratif qui promeut les droits des jeunes et des femmes victimes de violence sexiste par le biais du plaidoyer. Nous luttons contre tous les abus auxquels sont confrontés quotidiennement les femmes et les jeunes. Nous donnons aux victimes des compétences de leadership qui inspirent, transforment et motivent les jeunes à agir et à promouvoir la paix, la justice sociale et les droits de l'homme. Nous propageons également une culture de construction de la paix dans les foyers et les communautés qui favorise l'harmonie familiale. Nous travaillons dans les écoles et les communautés. Elle a beaucoup œuvré pour la paix dans le Nord-Ouest avec le mouvement des femmes pleureuses pour la Paix.</p>	<p>Les OSC sont des partenaires d'exécution du projet. Ils disposent des compétences et capacités techniques de facilitation et d'encadrement communautaire, qui mèneront à l'atteinte des résultats escomptés au terme du projet. A ce titre, les OSCs seront impliquées dans la mise en œuvre des activités sur le terrain, en étroite collaboration avec tous les acteurs locaux bénéficiaires des appuis de la subvention.</p>	Principal
12	<p>Center For the Needy and the Vulnerable (CEFONEV Cameroon)</p>	<p>CEFONEV est une organisation à but non lucratif qui a pour objectif d'améliorer la vie des familles moins privilégiées, en particulier des femmes et des enfants déplacés à l'intérieur du pays. Ils se concentrent sur l'extension des soins par le biais d'un soutien émotionnel, social, financier et spirituel, mais aussi par l'autonomisation.</p>		Principal
13	<p>Cercle International pour la Promotion de la Création (CIPCRE)</p>	<p>CIPCRE est une ONG d'écologie et de développement holistique, un espace de promotion du dialogue social, œcuménique et interreligieux et un outil de promotion des droits humains et de la démocratie, qui a pour mission d'œuvrer pour la promotion de la création en</p>		Secondaire

N°	Acteurs	Mandat	Rôles dans le cadre du projet	Acteur Principal ou secondaire
		<p>contribuant à la transformation des structures sociales et au renforcement des capacités pratiques et stratégiques des populations défavorisées pour la prise en main de leur destin. Le CIPCRE, dans les zones d'intervention, contribue à l'éradication de la pauvreté et de la faim, à la promotion des droits de l'enfant et de la femme et à l'avènement d'une société pacifique dans laquelle les populations œuvrent pour réduire leur vulnérabilité aux changements climatiques.</p>		
Les bénéficiaires finaux du projet				
14	Jeunes hommes et femmes déplacés et associations locales	Toutes les communautés ont des droits et responsabilités qui leurs sont reconnus dans les lois en vigueur.	Les JHF d'accueil et déplacés sont les bénéficiaires finaux du projet à court, moyen et long à terme au niveau des communes bénéficiaires. Ces derniers participeront à l'identification de leurs besoins. En tant qu'acteurs de paix, ils contribueront aux activités suivant une approche participative	Principal
15	Jeunes hommes et femmes des communes d'accueil et associations locales		Bien écoutés et beaucoup sollicités par les populations, ces acteurs ont un rôle important dans le projet. A ce titre, ils seront impliqués dans toutes les campagnes de sensibilisation, d'éducation et de communication de leurs communautés et dans le processus de mise en place d'un système de communication intégré par le biais d'un éditorial communautaire et tous les autres supports de communication. Ils faciliteront l'accès et la mobilisation des populations locales et déplacées. Ils faciliteront aussi l'identification des JHF déplacés internes lors de l'appui à l'établissement de leurs pièces d'identité et d'état civil.	Principal
16	Les Leaders communautaires, religieux, traditionnels, les chefs de famille et les conseillers municipaux			Principal

- c) Gestion des risques – Identifier les risques spécifiques au projet et la manière dont ils seront gérés, y compris l'approche de mise à jour des risques et d'ajustement du projet. Inclure une approche Ne Pas Nuire et une stratégie d'atténuation des risques.

Risque spécifique au projet	Niveau de risque (faible, moyen, élevé)	Stratégie d'atténuation (y compris les considérations Ne Pas Nuire)
<p>Les PDIs du Nord-Ouest et du Sud-Ouest pourraient émettre une crainte à s'engager dans le projet et révéler leurs identités</p>	<p>Moyen</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les M.O.U seront signés avec les communes garantissant le respect de la confidentialité des informations personnelles liés aux jeunes déplacées à l'entame de la mise en œuvre du projet • Recueillir au besoin l'appui des leaders communautaires /Associations locales/ Autorités Administratives pour rassurer les JHF déplacés sur les objectifs et actions du projet et l'introduction auprès des JHF, populations d'accueil autorités traditionnelles (chefs de cantons, chefs de villages) ; • L'implication des associations locales dans le projet permettrait de cerner la zone et d'être introduit auprès des personnes sûres et d'introduire le projet auprès personnes déplacées durant la phase d'évaluation des besoins et niveau d'intégration des PDIs; • Les interviews pour l'identification des besoins et recueil des informations potentielles seront faites en tout anonymat sans référence à leur identité, et aucune prise de photos n'aura lieu sans leur accord ;
<ul style="list-style-type: none"> • Les risques et les difficultés d'ordre administratif : <ul style="list-style-type: none"> - Lenteurs administratives pouvant ralentir la mise en œuvre du projet, liées aux 	<p>Moyen</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Créer un Comité de suivi du projet composé des points focaux relais des administrations clés pour faciliter le lien et la mise en œuvre du projet au sein des

<p>procédures internes des communes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Non implication active des conseillers municipaux et certains relais communautaires 		<p>Services administratifs déconcentrés recensés,</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présentation du projet, son importance et son objectif lors des réunions au sein des conseils communaux • Vulgarisation et communication du projet auprès des relais communautaires et associations en début du projet
<p>L'expression des enquêtés uniquement en *pidjin* langues utilisées dans le Nord-Ouest et Sud-Ouest ;</p>	<p>Moyen</p>	<ul style="list-style-type: none"> • En plus d'avoir recours aux interprètes locaux, les associations locales et leaders communautaires seront mis à contribution pour faciliter la communication durant la mise en œuvre du projet ;
<ul style="list-style-type: none"> • Les difficultés d'ordre sanitaire se rapportent spécifiquement à l'expansion de la pandémie de la Covid-19 qui sévit dans la majeure partie du globe depuis le mois de décembre 2019. 	<p>Moyen</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les prescriptions gouvernementales relatives à la distanciation sociale et aux mesures barrières communément partagées dans les différents canaux de sensibilisation seront appliquées, ainsi que la prise en compte des mesures édictées par l'OMS mises en place par le gouvernement au niveau local : de plus, un montant sera dédié au matériel de prévention de la Covid 19 pour toutes les activités regroupant N nombre de personnes. Si la situation augmente le projet s'adaptera en privilégiant les réunions en ligne et avec un Nombre de personnes réduit en présentiel. Pour les réunions en ligne les centre de formation en informatique du FNE dans les communes pourront être mis à contribution permettant aux jeunes ou groupes de jeunes n'ayant pas accès à la connexion de s'y connecter.

d) **Suivi/ évaluation** – Décrivez l'approche de S&E du projet, y compris l'expertise en S&E de l'équipe de projet et les principaux moyens et calendrier de collecte des données. Inclure : une ventilation du budget pour les activités de suivi et d'évaluation,

y compris la collecte de données de base et de fin de ligne et une évaluation indépendante, et un calendrier approximatif de S&E. Les bénéficiaires de fonds sont tenus de réserver au moins 5 à 7% du budget du projet pour les activités de S&E, y compris des fonds suffisants pour une évaluation indépendante de qualité.

Un Plan de suivi et évaluation spécifique au projet de consolidation de la paix et promotion de l'espace civique sera élaboré dès le démarrage du projet, prenant en compte la pertinence, l'effectivité, l'efficacité, l'impact, la pérennisation des acquis du projet avec des références de base, indicateurs et moyens de vérification ainsi qu'un calendrier de la collecte des données. La pertinence des interventions menées au regard des problèmes soulevés ainsi que l'effectivité afin de s'assurer que les activités implémentées ont permis ou permettent d'atteindre l'objectif visé par le projet. Le suivi-évaluation sera progressif tout au long du projet afin d'évaluer les changements progressifs apparus suite à la mise en œuvre des activités.

Une attention particulière sera portée au suivi évaluation et à l'utilisation efficace et efficiente des ressources allouées au Projet dans la logique d'une Gestion axée sur les résultats. Les bénéficiaires seront consultés dans le cadre d'une approche participative. Les focus group et questionnaires de satisfaction seront utilisés car permettront d'avoir une évaluation quantitative et qualitative (**intégrant les aspects du DO NO Harm et PSEA**). Les formations se dérouleront avec au préalable des pré test et post test permettant de connaître le niveau d'acquisition des connaissances des bénéficiaires. Un suivi régulier sera effectué par l'équipe de projet et le comité de suivi du projet afin de s'enquérir de l'avancée du projet, l'impact immédiat visible au sein des communautés suivant le respect des mesures barrières liées à la Pandémie de la Covid19. Le plan de suivi élaboré permettra de ressortir la programmation du suivi évaluation, en termes de temps, budget, parties prenantes et méthodologie. L'agence chef de file fera un suivi des activités globales et des rapports de suivi trimestriel. Ce qui permettra de partager les bonnes pratiques, d'apprécier les défis et ajuster le plan de risques ainsi que les hypothèses du projet au besoin. Les partenaires d'exécution et UNESCO, assureront la remontée des informations au niveau central. Des réunions de coordination régulières avec le comité de suivi et les agences/ONGs parties prenantes seront organisées.

Des Rapports intérimaires désagrégés par sexe et âge seront partagés tous les six mois au bailleur et archivés dans le système Prima de l'OIM et suivant les orientations de PBF. Une évaluation Finale indépendante sera réalisée à la fin du projet suivant les orientations et exigences de PBF. Cette Evaluation permettra d'apprécier la pertinence du projet, l'efficacité, les impacts à court terme et pourra permettre de mettre en exergue les bonnes pratiques du projet et susciter de financement additionnel et ou appropriation au niveau communal

- e) **Stratégie de fin de projet / durabilité** – Expliquez brièvement la stratégie de sortie du projet pour garantir que le projet peut être clôturé à la fin de la durée du projet, soit par des mesures de durabilité, des accords avec d'autres donateurs pour le financement de suivi ou la fin des activités qui n'ont pas besoin de soutien supplémentaire. Si le soutien d'autres bailleurs de fonds est attendu, expliquez ce que le projet fera concrètement et de manière proactive pour essayer d'assurer cet appui dès le départ. Envisagez d'éventuels partenariats avec d'autres donateurs ou institutions financières internationales.

L'approche participative utilisée dans le cadre de ce projet garantissant l'appropriation par les populations bénéficiaires et leurs implications à toutes les étapes du projet a ceci d'utile et intéressant qu'elle facilitera une pérennisation des actions de promotion de paix et de l'espace civique par les parties prenantes. En effet la pérennisation des actions de ce projet est garantie en premier par les activités mises en œuvre par et pour les communautés et les mécanismes de pérennisations pensé tout au long du projet. Le point focal communal genre et paix aura un rôle dans la durabilité des acquis en ce qui concerne le plaidoyer constant pour l'égalité genre dans la planification des plans communaux et les actions en faveur de la préservation de la paix au sein des communautés d'accueil, ce point focal sera responsabilisé au sein des bureaux du CNJC. La responsabilisation des associations locales et leur implication directe dans la mise en œuvre du projet est un gage de durabilité des acquis du projet et dissémination des résultats et bonnes pratiques à moyen et long terme. Le renforcement des capacités qui vise l'acquisition des connaissances et compétences nouvelles, par les bénéficiaires JHF déplacés, les leaders communautaires, agents communaux en matière de préservation de la paix et résolutions des conflits permettra à juste titre de garantir la pérennisation du projet et de la paix dans les localités et au-delà dans une approche communautaire équitable en ce sens que chaque bénéficiaire aura acquis des connaissances similaires. La responsabilisation des JHF déplacés et jeunes des populations d'accueil comme acteur de paix est enfin le gage ultime de l'impact à long terme.

IV. Budget du projet

Fournissez de brèves informations supplémentaires sur les coûts des projets, en mettant en évidence les choix spécifiques qui ont sous-tendu la préparation du budget, en particulier pour le personnel, les déplacements ou tout autre soutien indirect au projet, afin de démontrer le rapport qualité-prix du projet. Le budget proposé pour tous les projets doit inclure des fonds suffisants pour une évaluation indépendante. Le budget proposé pour les projets impliquant des bénéficiaires directs non onusiens doit inclure des fonds pour un audit indépendant. Remplissez l'annexe sur l'optimisation des ressources du projet.

Veillez noter que dans presque tous les cas, le Fonds pour la consolidation de la paix transfère les fonds des projets en une série de tranches basées sur les performances. L'approche standard du PBF consiste à transférer les fonds du projet en deux tranches pour les bénéficiaires des Nations Unies et en trois tranches pour les bénéficiaires non-ONU, en débloquant les deuxième et troisième tranche dès que les critères de performance ont été atteints. Tous les projets comprennent les deux critères de performance standard suivants : 1) au moins 75% des fonds de la première tranche ont été engagés et 2) toutes les obligations de rapport de projet ont été respectées. En plus de ces indices de référence standard et en fonction de la cote de risque ou d'autres facteurs spécifiques au contexte, des repères supplémentaires peuvent être indiqués pour le déblocage des deuxième et troisième tranches.

Le budget sera réparti entre les fonds opérationnels dédiés à la mise en œuvre du projet et les fonds de support pour le Staff et les dépenses de bureaux. Le budget va s'arrimer aux exigences du bailleur PBF en ce sens que 20% sera extrait par chacun des partenaires et organisation (OIM, UNESCO) afin de couvrir les dépenses de personnels et charges de

bureau. 5% sera dédié aux activités de suivi et évaluation. 60% seront dédiés aux activités de promotion de l'égalité du genre ou de l'autonomisation de la femme.

1- Dépenses de personnel

Les dépenses de personnels seront directement liées au Staff intervenants de façon direct dans la mise en œuvre des activités du projet. Le personnel sera chargé en fonction du pourcentage de temps dédié au projet. Les couts prendront en compte les chauffeurs, agents de sécurité et d'entretien. Chaque agence fera une estimation de ces besoins en personnel et cela apparaîtra de façon distincte dans le budget détaillé.

2- Déplacement /mission/voyages

L'équipe de projets et consultants sera amenée à effectuer de nombreuses missions sur le terrain dans les communes, sites du projet, tout au long de la durée du projet. L'indemnité journalière de subsistance est versée au personnel de l'OIM pendant les déplacements en service suivant les procédures et taux adopté par le SNU. Les partenaires gouvernementaux suivant les taux annoncés par la circulaire des Nations Unies.

3- Matériel de bureau

Un montant mensuel sera alloué dans le budget détaillé pour couvrir le matériel de bureau, fournitures, matériel informatique et appuyer dans les charges de locations.

4- Consultance

Des consultants seront mis à contribution dans le cadre du projet notamment pour harmoniser la collecte des données lors de l'évaluation des besoins et niveau d'intégration des personnes déplacées, mais aussi pour faciliter des activités dont le projet n'aurait pas de ressources à l'exemple de l'activité d'appui à l'élaboration des pièces d'identités et certaines formations etc.

5- Mise en œuvre des activités

Pour la mise en œuvre du projet 60% du budget total sera dédié à la prise en compte du genre et aux activités à forte valorisation du genre. Les dépenses des activités seront budgétisées en fonction des couts opérés localement suivant une budgétisation sensible au genre.

6- Coûts indirects

Frais généraux de l'OIM (7% du total) -Les frais généraux liés au projet sont des frais appliqués à tous les projets opérationnels de l'OIM pour couvrir certaines fonctions d'appui aux projets à la fois sur le terrain et au siège, qui ne peuvent pas être facilement identifiées avec des projets spécifiques. Certains membres du personnel du siège et du terrain remplissent des fonctions précieuses d'appui aux projets pour l'OIM mais ne peuvent être absorbés par la partie administrative du budget. Afin de couvrir le coût de ces fonctions essentielles, des frais généraux de 7 % sont ajoutés au coût total de chaque projet.

Veillez préciser ci-dessous tous les facteurs spécifiques au contexte qui peuvent être pertinents pour le déblocage des deuxièmes et troisièmes tranches. Celles-ci peuvent inclure le bon déroulement des élections, l'adoption de lois clés, la mise en place d'unités ou de bureaux de contrepartie clés ou d'autres indicateurs de performance nécessaires avant que la mise en œuvre du projet puisse avancer. Dans votre réponse, veuillez indiquer comment les tranches basées sur la performance affectent les considérations de séquençement des projets.

Le paiement de la deuxième tranche et troisièmes tranches peut être conditionnée aux résultats de l'évaluation des besoins et niveau d'intégration des bénéficiaires. Car cette activité permettra d'apprécier une fois de plus la pertinence du projet et les actions à mettre en œuvre. La deuxième tranche peut être conditionné à l'établissement des MOU avec les communes cibles ce qui montreraient leur engagement à soutenir les actions du projet et faciliter sa mise en œuvre dans leur commune.

Remplissez deux tableaux dans **l'annexe D du budget Excel**.

Dans le premier tableau budgétaire Excel de l'annexe D, veuillez inclure le pourcentage d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes (GEWE) pour chaque activité.

Fournissez également une justification claire pour chaque allocation GEWE (par exemple, la formation comprendra une session sur l'égalité des sexes, des efforts spécifiques seront déployés pour assurer une représentation égale des femmes, etc.).

Annexe A. Liste de contrôle de l'état de préparation de la mise en œuvre du projet

	Oui	Non	Commentaries'
Planification			
1. Tous les partenaires d'exécution ont-ils été identifiés ? Sinon, quelles sont les étapes restantes et le calendrier proposé	✓		
2. Les mandats du personnel clé du projet ont-ils été finalisés et prêts à être publiés ? Veuillez joindre à la soumission	✓		
3. Les sites du projet ont-ils été identifiés ? Sinon, quel sera le processus et le calendrier	✓		
4. Les communautés locales et les bureaux gouvernementaux ont-ils été consultés / sensibilisés sur l'existence du projet ? Veuillez indiquer quand cela a été fait ou quand cela sera fait.	✓		
5. Une analyse / identification préliminaire des leçons apprises / des activités existantes a-t-elle été effectuée ? Sinon, quelle analyse reste-t-il à faire pour permettre la mise en œuvre et le calendrier proposé ?	✓		
6. Les critères des bénéficiaires ont-ils été identifiés ? Sinon, quels seront le processus et le calendrier.	✓		Les critères ont été identifiées mais seront renforcés et adoptées avec la participation des communes et associations encadrant les bénéficiaires lors de la mise en œuvre
7. Des accords ont-ils été conclus avec les homologues gouvernementaux concernés concernant les sites de mise en œuvre du projet, les approches, la contribution du Gouvernement ?	✓		Des lettres d'engagements ont été formulés mais au démarrage du projet des MOU seront initiés
8. Des dispositions claires ont-elles été prises sur l'approche de mise en œuvre du projet entre les organisations bénéficiaires du projet ?			Seront renforcés lors de la mise en œuvre notamment les trois premiers mois de démarrage
9. Quelles autres activités préparatoires doivent être entreprises avant que la mise en œuvre effective du projet puisse commencer et combien de temps cela prendra-t-il?		N/A	N/A
Genre			
10. L'expertise de l'ONU en matière de genre a-t-elle influencé la conception du projet (par exemple, un conseiller / expert / point focal en matière de genre ou un collègue d'ONU Femmes a-t-il apporté sa contribution) ?	✓		
11. Des consultations avec des femmes et / ou des organisations de jeunesse ont-elles éclairé la conception du projet?	✓		
12. Les indicateurs et cibles du cadre de résultats sont-ils ventilés par sexe et par âge ?	✓		
13. L'annexe budgétaire comprend-elle des allocations vers GEWE pour toutes les activités et des justifications claires de ces allocations GEWE ?	✓		

Annexe B. Liste de contrôle de l'optimisation des ressources du projet PBF (« Value for Money »)

	Oui	Non	Commentaire
0. Le projet a-t-il une justification narrative du budget, qui fournit des informations supplémentaires spécifiques au projet sur tout choix budgétaire majeur ou des coûts de personnel, de fonctionnement ou de déplacement plus élevés que d'habitude, afin d'expliquer comment le projet garantit l'optimisation des ressources ?	✓		
1. Les coûts unitaires (par exemple pour les voyages, les services de consultants, l'achat de matériel, etc.) sont-ils comparables à ceux utilisés dans des interventions similaires (soit dans des contextes nationaux similaires, au sein des régions, soit dans des interventions antérieures dans le même contexte national) ? Sinon, cela doit être expliqué dans la section narrative du budget.	✓		
2. Le budget proposé est-il proportionné aux résultats escomptés du projet et à la portée du projet (par exemple, nombre, taille et éloignement des zones géographiques et nombre de bénéficiaires directs et indirects proposés) ? Fournissez vos commentaires.	✓		Les résultats ont été formulés suivant la logique SMART. Les communes ont été choisies en fonction de leur sollicitation par les JHF déplacés. Les communes des deux régions choisies se rejoignent par route
3. Le pourcentage de personnel et de frais de fonctionnement de l'agence des Nations Unies récipiendaire et de tout partenaire d'exécution est-il clairement visible et raisonnable pour le contexte (e.g. pas plus de 20% pour le personnel, et couts raisonnables pour les voyages et coûts opérationnels directs) à moins d'être bien justifiés dans la section narrative) ?	✓		
4. Les frais de personnel sont-ils proportionnels à la quantité de travail requise pour l'activité ? Et le projet utilise-t-il du personnel / une expertise locale plutôt qu'internationale lorsque cela est possible ? Quelle est la justification du recours à du personnel international, le cas échéant ?	✓		
5. Le projet propose-t-il l'achat de matériaux, d'équipements et d'infrastructures pour plus de 15% du budget ? Dans l'affirmative, veuillez indiquer les mesures prises pour garantir l'optimisation des ressources dans le processus de passation des marchés et leur entretien / utilisation durable pour la consolidation de la paix après la fin du projet.	✓		Pour l'acquisition des équipements le processus respectera les clauses de concurrence rapport qualité et prix, analyse des couts sur la base de 0 fournisseurs. Pour les marchés plus important un appel d'offres s

			Sera lancé avec un comité d'attribution des marchés formés.
6. Le projet propose-t-il l'achat d'un ou de plusieurs véhicules pour le projet ? Si oui, veuillez expliquer pourquoi les véhicules / véhicules de location existants ne peuvent pas être utilisés.	✓		Plusieurs déplacements seront requis dans le cadre du projet qui concerne 8 communes
7. Les agences d'exécution ou la mission des Nations Unies apportent-elles une source supplémentaire de financement / soutien en nature non PBF au projet ? Veuillez expliquer ce qui est fourni. Et si non, pourquoi pas.		✓	

Annexe B.1: Project Administrative arrangements for UN Recipient Organizations

(This section uses standard wording – please do not remove)

The UNDP MPTF Office serves as the Administrative Agent (AA) of the PBF and is responsible for the receipt of donor contributions, the transfer of funds to Recipient UN Organizations, the consolidation of narrative and financial reports and the submission of these to the PBSO and the PBF donors. As the Administrative Agent of the PBF, MPTF Office transfers funds to RUNOS on the basis of the signed Memorandum of Understanding between each RUNO and the MPTF Office.

AA Functions

On behalf of the Recipient Organizations, and in accordance with the UNDG-approved “Protocol on the Administrative Agent for Multi Donor Trust Funds and Joint Programmes, and One UN funds” (2008), the MPTF Office as the AA of the PBF will:

- Disburse funds to each of the RUNO in accordance with instructions from the PBSO. The AA will normally make each disbursement within three (3) to five (5) business days after having received instructions from the PBSO along with the relevant Submission form and Project document signed by all participants concerned;
- Consolidate the financial statements (Annual and Final), based on submissions provided to the AA by RUNOS and provide the PBF annual consolidated progress reports to the donors and the PBSO;
- Proceed with the operational and financial closure of the project in the MPTF Office system once the completion is completed by the RUNO. A project will be considered as operationally closed upon submission of a joint final narrative report. In order for the MPTF Office to financially closed a project, each RUNO must refund unspent balance of over 250 USD, indirect cost (GMS) should not exceed 7% and submission of a certified final financial statement by the recipient organizations’ headquarters);
- Disburse funds to any RUNO for any costs extension that the PBSO may decide in accordance with the PBF rules & regulations.

Accountability, transparency and reporting of the Recipient United Nations Organizations

Recipient United Nations Organizations will assume full programmatic and financial accountability for the funds disbursed to them by the Administrative Agent. Such funds will be administered by each RUNO in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures.

Each RUNO shall establish a separate ledger account for the receipt and administration of the funds disbursed to it by the Administrative Agent from the PBF account. This separate ledger account shall be administered by each RUNO in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures, including those relating to interest. The separate ledger account shall be subject exclusively to the internal and external auditing procedures laid down in the financial regulations, rules, directives and procedures applicable to the RUNO.

Each RUNO will provide the Administrative Agent and the PBSO (for narrative reports only) with:

Type of report	Due when	Submitted by
Semi-annual project progress report	15 June	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF

		Secretariats, where they exist
Annual project progress report	15 November	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
End of project report covering entire project duration	Within three months from the operational project closure (it can be submitted instead of an annual report if timing coincides)	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual strategic peacebuilding and PBF progress report (for PRF allocations only), which may contain a request for additional PBF allocation if the context requires it	1 December	PBF Secretariat on behalf of the PBF Steering Committee, where it exists or Head of UN Country Team where it does not.

Financial reporting and timeline

Timeline	Event
30 April	Annual reporting – Report Q4 expenses (Jan. to Dec. of previous year)
<i>Certified final financial report to be provided by 30 June of the calendar year after project closure</i>	

UNEX also opens for voluntary financial reporting for UN recipient organizations the following dates

31 July	Voluntary Q2 expenses (January to June)
31 October	Voluntary Q3 expenses (January to September)

Unspent Balance exceeding USD 250, at the closure of the project would have to be refunded and a notification sent to the MPTF Office, no later than six months (30 June) of the year following the completion of the activities.

Ownership of Equipment, Supplies and Other Property

Ownership of equipment, supplies and other property financed from the PBF shall vest in the RUNO undertaking the activities. Matters relating to the transfer of ownership by the RUNO shall be determined in accordance with its own applicable policies and procedures.

Public Disclosure

The PBSO and Administrative Agent will ensure that operations of the PBF are publicly disclosed on the PBF website (<http://unpbf.org>) and the Administrative Agent’s website (<http://mptf.undp.org>).

Annexe B.2: Project Administrative arrangements for Non-UN Recipient Organizations

(This section uses standard wording – please do not remove)

Accountability, transparency and reporting of the Recipient Non-United Nations Organization:

The Recipient Non-United Nations Organization will assume full programmatic and financial accountability for the funds disbursed to them by the Administrative Agent. Such funds will

be administered by each recipient in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures.

The Recipient Non-United Nations Organization will have full responsibility for ensuring that the Activity is implemented in accordance with the signed Project Document;

In the event of a financial review, audit or evaluation recommended by PBSO, the cost of such activity should be included in the project budget;

Ensure professional management of the Activity, including performance monitoring and reporting activities in accordance with PBSO guidelines.

Ensure compliance with the Financing Agreement and relevant applicable clauses in the Fund MOU.

Reporting:

Each Receipt will provide the Administrative Agent and the PBSO (for narrative reports only) with:

Type of report	Due when	Submitted by
Bi-annual project progress report	15 June	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual project progress report	15 November	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
End of project report covering entire project duration	Within three months from the operational project closure (it can be submitted instead of an annual report if timing coincides)	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual strategic peacebuilding and PBF progress report (for PRF allocations only), which may contain a request for additional PBF allocation if the context requires it	1 December	PBF Secretariat on behalf of the PBF Steering Committee, where it exists or Head of UN Country Team where it does not.

Financial reports and timeline

Timeline	Event
28 February	Annual reporting – Report Q4 expenses (Jan. to Dec. of previous year)
30 April	Report Q1 expenses (January to March)
31 July	Report Q2 expenses (January to June)
31 October	Report Q3 expenses (January to September)
<i>Certified final financial report to be provided at the quarter following the project financial closure</i>	

Unspent Balance exceeding USD 250 at the closure of the project would have to be refunded and a notification sent to the Administrative Agent, no later than three months (31 March) of the year following the completion of the activities.

Ownership of Equipment, Supplies and Other Property

Matters relating to the transfer of ownership by the Recipient Non-UN Recipient Organization will be determined in accordance with applicable policies and procedures defined by the PBSO.

Public Disclosure

The PBSO and Administrative Agent will ensure that operations of the PBF are publicly disclosed on the PBF website (<http://unpbf.org>) and the Administrative Agent website (<http://www.mptf.undp.org>)

Final Project Audit for non-UN recipient organization projects

An independent project audit will be requested by the end of the project. The audit report needs to be attached to the final narrative project report. The cost of such activity must be included in the project budget.

Special Provisions regarding Financing of Terrorism

Consistent with UN Security Council Resolutions relating to terrorism, including UN Security Council Resolution 1373 (2001) and 1267 (1999) and related resolutions, the Participants are firmly committed to the international fight against terrorism, and in particular, against the financing of terrorism. Similarly, all Recipient Organizations recognize their obligation to comply with any applicable sanctions imposed by the UN Security Council. Each of the Recipient Organizations will use all reasonable efforts to ensure that the funds transferred to it in accordance with this agreement are not used to provide support or assistance to individuals or entities associated with terrorism as designated by any UN Security Council sanctions regime. If, during the term of this agreement, a Recipient Organization determines that there are credible allegations that funds transferred to it in accordance with this agreement have been used to provide support or assistance to individuals or entities associated with terrorism as designated by any UN Security Council sanctions regime it will as soon as it becomes aware of it inform the head of PBSO, the Administrative Agent and the donor(s) and, in consultation with the donors as appropriate, determine an appropriate response.

Non-UN recipient organization (NUNO) eligibility:

In order to be declared eligible to receive PBF funds directly, NUNOs must be assessed as technically, financially and legally sound by the PBF and its agent, the Multi Partner Trust Fund Office (MPTFO). Prior to submitting a finalized project document, it is the responsibility of each NUNO to liaise with PBSO and MPTFO and provide all the necessary documents (see below) to demonstrate that all the criteria have been fulfilled and to be declared as eligible for direct PBF funds.

The NUNO must provide (in a timely fashion, ensuring PBSO and MPTFO have sufficient time to review the package) the documentation demonstrating that the NUNO:

- Has previously received funding from the UN, the PBF, or any of the contributors to the PBF, in the country of project implementation.
- Has a current valid registration as a non-profit, tax exempt organization with a social based mission in both the country where headquarter is located and in country of project implementation for the duration of the proposed grant. (**NOTE:** If registration is done on an annual basis in the country, the organization must have the current registration and obtain renewals for the duration of the project, in order to receive subsequent funding tranches).
- Produces an annual report that includes the proposed country for the grant.
- Commissions audited financial statements, available for the last two years, including the auditor opinion letter. The financial statements should include the legal organization that will sign the agreement (and oversee the country of implementation, if applicable) as well as the activities of the country of implementation. (**NOTE:** If these are not available for the country of proposed project implementation, the CSO will also need to provide the latest two audit reports for a program or project based audit in country.) The letter from the auditor should also state whether the auditor firm is part of the nationally qualified audit firms.
- Demonstrates an annual budget in the country of proposed project implementation for the previous two calendar years, which is at least twice the annualized budget sought from PBF for the project.³¹
- Demonstrates at least 3 years of experience in the country where grant is sought.
- Provides a clear explanation of the CSO's legal structure, including the specific entity which will enter into the legal agreement with the MPTF-O for the PBF grant.

³¹ Annualized PBF project budget is obtained by dividing the PBF project budget by the number of project duration months and multiplying by 12.

Annexe C : Cadre de résultats du projet (DOIT inclure des cibles de données ventilées par sexe et par âge)

Résultats	Produits	Indicateurs	Moyens de vérification/ fréquence de collecte	Étapes
<p>Résultat 1 : Les communes connaissent la situation socio-économique et civique des jeunes hommes et femmes déplacés et ont mis en place des stratégies de réponse</p> <p>(Cible(s) ODD auxquels le projet contribue) ODD 10 inégalités réduites, ODD 11 villes et communautés durables</p> <p>(Recommandations de l'Examen périodique universel des droits de l'homme auxquelles le projet contribue, le cas échéant, et l'année de l'Examen)</p>		<p>Indicateur 1 a : nombre des communes ciblées ayant la maîtrise des besoins (désagrégés par sexe et âge) des JHFD Niveau de référence : 0 Cible : 100%</p>	<p>Rapport des ateliers de restitution de l'évaluation des besoins</p>	<p>Maitrise des Besoins au premier quart du projet et évaluation de l'effectivité des stratégies de réponse à mi - parcours</p>
		<p>Indicateur 1 b : nombre de stratégie de réponses mises en place Niveau de référence : 0 Cible : 08 désagrégé par sexe et âge</p>	<p>Moyen de vérification : Plan d'action élaboré désagrégé par sexe et âge Fréquence de collecte : au début du projet</p>	<p>Préparation Exécution et validation</p>
	<p>Produit 1.1: Une monographie des besoins, et aspirations des jeunes hommes et femmes déplacés internes et des stratégies de réponse sont disponible et partagée aux niveaux communal et régional.</p>	<p>Indicateur 1.1a. Nombre de base de données désagrégée par sexe et âge sur les besoins et défis des JHFD disponible au niveau communal Niveau de référence : 0 Cible : 08</p>	<p>Rapports d'analyse des besoins désagrégé</p>	<p>Cartographie des besoins des JHFD au bout de 03 mois</p>
		<p>Indicateur 1.1 b Nombre de communes ayant validées une stratégie de réponse aux besoins Niveau de référence : 0 Cible : 08 (une pour chaque région Ouest et Littoral)</p>	<p>Rapports d'activités et Rapports des Ateliers en anglais et français et liste des participants Fréquence de collecte : au début du projet</p>	<p>Rapport des consultants disponible après 03 mois</p>

	<p>Activités :</p> <p>A1.1.1 Conduite d'évaluations des besoins et du niveau d'intégration des JHF déplacés et dans les communes de l'Ouest (<i>les communes de Babadjou, Mbouda, Bafoussam 1er, Santchou</i>) et du Littoral (<i>les communes de Douala 4e, Nkongsamba 1er, Manjo, Melong</i>)</p>	<p>Indicateur A1.1.1 Nombre de Questionnaire (anglais et français) administré par commune désagrégé par sexe et âge Niveau de référence : 0 Cible : 01</p>	<p>Questionnaire d'identification des besoins remplis par les bénéficiaires</p> <p>Fréquence de collecte : au début du projet</p>	<p>Questionnaire validé par le comité de suivi</p>
	<p>A1.1.2 Organisation d'ateliers communaux de restitution des évaluations de besoin et niveau d'intégration</p>	<p>Indicateur A1.1.2 Nombre d'ateliers de restitution des rapports d'évaluations des besoins et du niveau d'intégration Niveau de référence : 0 Cible : 02 (un Atelier de restitution pour chaque région Ouest et Littoral)</p>	<p>Rapport des ateliers Liste des participants invités</p>	<p>Préparation Présentation Appropriation et validation</p>
	<p>A1.1.3 Elaboration et validation au niveau communal des plan d'action de réponses aux besoins des JHFD</p>	<p>Indicateur A1.1.3 Nombre de plan d'action validés par les autorités communales et régionales Niveau de référence : 0 Cible : 08 (un Plan contextualisé pour chaque région communes)</p>	<p>Plan d'action développés et validés</p> <p>Semestriel</p>	<p>Rédaction des Draft de Plan d'action épar les consultants enrichissement Traduction en deux langues et et validation par le comité de Suivi du projet</p>
	<p>A1.1.4 Consolidation d'un plan d'action régional et partage pour plaider auprès des différentes administrations Centrales</p>	<p>Indicateur A1.1.4 Nombre de plan d'action consolidés et partagés aux administrations centrales Niveau de référence : 0 Cible : 02 (un Atelier de restitution pour chaque</p>	<p>Plans d'action régionaux consolidés Lettres de transmission officielles</p> <p>Semestriel</p>	<p>Préparation, Consolidation Traduction en deux langues et transmission officielles des plans d'action</p>

		région Ouest et Littoral)		
	A1.1.5 Atelier d'échanges (utilisation de la technique du Forum Ouvert) avec les points focaux communaux et des leaders associatifs sur la prise en compte des besoins des JHFD dans les PCD et la réponse aux violences basées sur le genre	Indicateur A1.1.2. Nombre d'atelier d'échanges utilisant la technique du forum ouvert Niveau de référence ; 0 Cible : 2 (un atelier par région)	Rapport des conclusions des ateliers et liste des participants	Définition des agendas et Invitations Tenue de l'atelier suivant la méthode du Forum Ouvert
	Produit 1.2: Les services d'accompagnement des jeunes déplacées et jeunes des communautés d'accueil sont renforcés et répondent à leurs besoins spécifiques	Indicateur 1.2 proportion des jeunes fréquentant les services sociaux de base (désagrégé par sexe et âge) Niveau de référence :0 Cible :au moins 50 jeunes/trimestre désagrégé par sexe et âge	Registre d'enregistrement des visites annuelle	Cartographie des services sociaux
	Activités : A1.2.1 Cartographie des acteurs et analyse de leurs interactions dans la fourniture des services communautaires pour faciliter l'accès aux opportunités disponibles	Indicateur A1.2.1 Une Cartographie des services disponibles au sein de chaque commune Niveau de référence :0 Cible :8	Mapping des services Après six mois	Liste des services, adresses et compétences identifiés

	A1.2.2 sensibilisations des JHFD sur les services communautaires disponibles	Indicateur A1.2.1 Nombre de jeunes sensibilisés Niveau de référence :0 Cible :au moins 500 (40/communes) désagrégée sexe et âge	Rapport de sensibilisation et photos Semestriel	Elaboration du plan de sensibilisation et exécution
	A.1.2.3 Recensement évaluation et renforcement des capacités techniques et matérielles des services pertinents (CPFF et CNJC) pour répondre aux besoins des jeunes hommes et femmes des communautés d'accueil et déplacés internes	Indicateur A.1.2.3 Nombre de services pertinents (CPFF et CNJC) appuyés Niveau de référence :0 Cible : 4 (Au niveau Régional)	Rapport d'activités Semestriel	Identification des besoins au démarrage du projet
	A1.2.4 Renforcement des capacités des conseillers municipaux et conseillers de la jeunesse (CNJC) des zones cibles sur l'approche sensible aux jeunes dans le cadre du renforcement des services communautaires	Indicateur A1.2.4. Nombre d'atelier de Renforcement de capacités Niveau de référence ; 0 Cible : 2 (01 atelier par régions)	Termes de références de l'activité et lettres d'invitations Rapport d'évaluation des formations/ fiche pré test et post test	Elaboration des TDRs Transmission des lettres d'invitation Elaboration des pré test et post test
Résultats 2 : Amélioration de la situation socio-professionnelle des jeunes hommes et femmes, en particulier les jeunes déplacés, (Cible(s) ODD auxquels le projet contribue, le cas échéant)		Indicateur 2 a Proportion de jeunes autonomes après formation Niveau de référence : 0 Cible au moins 100 dans 300 (avec au moins 50% de jeunes femmes et 20% de jeunes des communes d'accueil)	Listes des personnes formés ayant reçu une attestation de fin de formation Rapport des activités de formation D'ici à la fin du projet	Élaboration des critères d'éligibilité des bénéficiaires avec le comité de suivi Identification des bénéficiaires Formation et appui

<p>ODD 8 travail décent et croissance économique, ODD 10 inégalités réduites, ODD11 villes et communautés durables, ODD1 pas de pauvreté</p> <p>(Recommandations de l'Examen périodique universel des droits de l'homme auxquelles le projet contribue, le cas échéant, et l'année de l'Examen)</p> <p>(Recommandations de l'Examen périodique universel des droits de l'homme auxquelles le projet contribue, le cas échéant, et l'année de l'Examen)</p>		<p>Indicateur 2 b Nombre de jeunes femmes formées et autonomes Niveau de référence : 0 Cible :50 désagrégé par sexe et âge avec au moins 10% de jeunes femmes des communes d'accueil</p>	<p>Fréquence de collecte D'ici à la fin du projet</p>	<p>30 jeunes femmes au deuxième semestre et 20 autres au début du troisième semestre</p>
	<p>Produit 2.1 : Des activités socio-professionnelles et liés à l'auto-emploi sont identifiées et proposées aux jeunes au niveau communal pour répondre à leurs besoins</p>	<p>Indicateur 2.1. Répertoire d'activités socioprofessionnelles répondant aux besoins des jeunes Niveau de référence :0 Cible : 8</p>	<p>Répertoire Fréquence de collecte : semestriel</p>	<p>Collecte des données au niveau des communes et consolidation</p>
		<p>Indicateur 2.1. Nombres de JHFD formés à l'auto-emploi et autonome à la fin du projet Niveau de référence :0 Cible : 100 dans les 300 formés avec 50% de jeunes femmes</p>	<p>Rapport d'activités des formations Fréquence de collecte : à partir du 2eme semestre</p>	<p>Modules de formation et méthodologie</p>
	<p>A.2.1.1 Organisation des réunions d'élaboration et validation des critères de sélection des JHFD et jeunes des communes d'accueil aux activités socio -professionnelle</p>	<p>Indicateur 2.1.1 Nombre de réunion Niveau de référence :0 Cible : 2</p>	<p>Agenda des travaux de la réunion Rapport des réunions / Fréquence de collecte : Après 06 mois de mise en œuvre du projet</p>	<p>Préparation et tenue des réunions</p>
	<p>A.2.1.2 Identification et sélection de 100 jeunes bénéficiaires de l'appui en apprentissage/formation professionnelle</p>	<p>Indicateur 2.1.2 Nombre de jeunes enregistrés répondant aux critères de sélection</p>	<p>Fiche d'identification Rapport de sélection Fréquence de collecte :</p>	<p>Identification au 8° mois de mises en œuvre</p>

		Niveau de référence :0 Cible : 100 (Prenant en compte les spécificités genre et âge)	Semestriel	
	A.2.1.3 Identification Formation de JHF déplacés et Jeunes des populations d'accueil à l'auto-emploi	Indicateur 2.1.3 Nombre de jeunes participants aux activités de formation ayant obtenu un certificat Niveau de référence :0 Cible : 300 désagrégée sexe et âge	Rapport d'activités de formation Fréquence de collecte : Fin du second semestre	Modules de formations et méthodologie définie
	A.2.1.4 Appui matériel de 100 jeunes sélectionnés selon les critères de vulnérabilité avec au moins 80% de jeunes déplacés dont 50% de femmes	Indicateur 2.1.4 Nombre de jeunes recevant l'appui matériel et autonomisés Niveau de référence :0 Cible : 100 avec 50% de femmes, 20% des communes d'accueil	Rapport d'activités et compte rendu de dotation en matériel Fréquence de collecte : Après 12 mois de mise en œuvre du projet	60 jeunes la première année et 40 autres l'année suivante (formation professionnelle/apprentissage et fourniture du kit matériel pour faciliter l'après formation)
	Produit 2.2 : Les JHFD éligibles aux activités socio-professionnelles sont accompagnés pour la reconstitution de leur identité	Indicateur 2.2.a Nombre de pièces d'identités reconstituées Niveau de référence :0 Cible : au moins 60% du nombre de JHF déplacées identifiées sans pièces (désagrégés par sexe et âge)	Rapport d'activités Fréquence de collecte : Après 10 mois de mise en œuvre du projet	Identification Accompagnement Production
	A.2.2.1 Identification des JHF déplacés candidats aux activités d'insertion socio-professionnelle ayant besoin d'un appui pour la reconstitution des pièces d'identités	Indicateur A2.2.1 Nombre de demande en reconstitution de pièces d'identités Niveau de référence :0	Rapport d'activités Fréquence de collecte : Après 10 mois de mise en œuvre du projet	Préparation des identifications à 08 mois de mise en œuvre du projet

		Cible : Tbd		
	A.2.2.2 Appui à l'obtention ou la régularisation des cartes nationale d'identité et/ou acte de naissance	Indicateur A2.2.2 : Nombre de pièces d'identités produites Niveau de référence :0 Cible :au moins 2/4	Rapport d'activités Fréquence de collecte : Après 10 mois de mise en œuvre du projet	Evaluation à la fin de la première année
Résultat 3 : Les capacités des acteurs et les dispositifs de communication/coopération sont renforcées au niveau communautaire pour une paix durable ODD11 villes et communautés durables,		Indicateur 3a proportion des acteurs touchés par les activités de RC et formation Niveau de référence : 0 Cible : au moins 70% des acteurs identifiés au sein des communes sites du projet	Rapport des d'activité Termes de références Trimestrielle	Identification, formation, évaluations
		3a Des dispositifs inclusifs regroupant tous les acteurs communautaires (avec au moins 50% de femmes) Niveau de référence : 0 Cible : 6		
				Termes de références des plateformes
	Produit 3.1. Les capacités des acteurs de la chaîne communautaire (leaders associatifs, leaders communautaires et CNJC) sont renforcées pour adresser les préoccupations des jeunes	Indicateur 3.1. Proportion d'associations impliqués dans les activités de renforcement de capacités et plaidoyer Niveau de référence : 0 Cible : au moins 70%	Rapport d'activités Termes de références des activités D'ici à la fin du projet	Préparation, tenue des activités de RC et formation,

				Evaluation
	<p>A.3.1.1. Formation et Renforcement des capacités des associations de JHF à la connaissance du rôle de l'espace civique, à la communication pour la paix via l'usage des nouveaux médias sociaux, techniques de plaidoyer pour la prise en compte des besoins des JHF dans les PCD et la réponse aux violences basées sur le genre, les dispositions légales et normatives en rapport avec le multiculturalisme et le vivre ensemble ainsi que l'organisation des événements de promotion du vivre ensemble (multiculturalisme)</p>	<p>Indicateur 3.1.1 % de participants ayant réussi au post test</p> <p>Niveau de référence : 0 Cible : au moins 70 % de participants formés ayant réussi le post test et intégré de nouvelles connaissances</p> <p>Indicateur A.3.1.1 Nombre de formation Niveau de référence : 0 Cible : 04</p>	<p>Rapport des formations et listes des participants</p> <p>Semestriel</p>	<p>Définition des Modules de formations et la méthodologie Évaluation des formés</p>
	<p>A.3.1.2 Formation théoriques et pratiques des jeunes volontaires déplacés et d'accueil au développement des émissions radios et articles de communication pour le développement via l'usage des médias classiques (radios communautaires), nouveaux médias et autres médias communautaires aux efforts de promotion et de préservation de la paix dans les régions concernées</p>	<p>Indicateur A.3.2.5 Nombre de formation Niveau de référence : 0 Cible : 02</p>	<p>Rapport des formations</p> <p>Tous les deux mois</p>	<p>TDRS des activités de formation et modules</p>
	<p>A.3.1.3. Responsabilisation des PF genre et paix et Formation en Monitoring et reporting des cas de VBG</p>	<p>Indicateur A.3.1.5 Nombre des bénéficiaires formés ayant reçu une attestation Niveau de référence : 0 Cible : Au moins 70%des PF</p>	<p>TDRs des formation Rapport des Formations et listes des participants</p> <p>Semestriel</p>	<p>Définition des Modules de formations et méthodologie Evaluation</p>
	<p>Produit 3.2 : Un dispositif de communication communautaire pour les</p>	<p>Indicateur 3.2. Nombre de dispositif mis en place</p>	<p>Rapports d'activités Après six mois de mise</p>	<p>Rapport d'évaluation tous les six mois</p>

	jeunes est constitué dans chaque commune, site du projet pour favoriser le dialogue, la promotion de l'espace civique et la paix entre les JHFD et jeunes des communautés.	Niveau de référence : 0 Cible : 5	en œuvre	
	A.3.2.1 Participation des jeunes à la conception ou redynamisation des éditoriaux communautaires dans chaque commune pour la vulgarisation des actions en faveur du vivre ensemble	Indicateur 3.2.2 Nombre d'éditorial communautaire consolidé avec la participation des jeunes Niveau de référence : 0 Cible : 08		Identification des jeunes volontaires pour concevoir la maquette de l'éditorial Vulgarisation auprès de tous les jeunes
	A.3.2.2 Création d'une plateforme en ligne animés par les jeunes des communautés d'accueil et jeunes déplacés, pour la Promotion des talents locaux et la promotion de l'espace civique de paix	Indicateur 3.2.3 Nombre de plateforme développés et opérationnelle Niveau de référence : 0 Cible : 02	Lien en ligne et nombre d'abonnés	TDRs de création des plateformes en lignes Diffusion de la plateforme
	A.3.2.3 Elaboration de Fact-checking contre les discours de Haine et concours de messages et images de communication pour la paix et le vivre ensemble avec l'implication des jeunes filles et garçons scolarisés	Indicateur 3.2.4 : Nombre de jeunes scolarisés impliqués dans l'élaboration des fact-checking et concours Niveau de référence : 0 Cible : au moins 30 /communes désagrégé par sexe et âge	Rapport d'activités	Identification des jeunes, préparation et tenue des activités
	Produit 3.3 : Un cadre d'échanges favorisant la médiation sociocommunautaire entre les différents groupes et contribuant à la construction de l'espace civique pour la paix est constitué dans chaque commune	Indicateur 3.3.1 nombre de cadre d'échange regroupant tous les acteurs communautaires (avec au moins 50% de femmes) Cible 2 (une par région)	Rapport d'activités	TDRS de mise en place de la plateforme

		Niveau de référence :0 Cible:02		
	A.3.3.1 renforcement des cadres de médiation sociocommunautaire sensible aux jeunes incluant la Commune, les chefs de quartiers et village, les comités de développement et jeunes populations	Indicateur 3.3.1 Nombre de cadre de médiation installés/renforcés et fonctionnels Niveau de référence : 0 Cible : au moins 2	Termes de références des cadres de médiation communautaire et rapport de réunion Tous les trois mois (03)	Méthodologie de fonctionnement élaborés et validés par les membres
	A.3.3.2 constitution des cadres d'échange pour les jeunes femmes visant l'organisation des #Sharing time# [moments pour les jeunes femmes ayant réussi leur intégration prises comme modèles afin d'échanger et encourager la coopération	Indicateur 2.3.2 : Nombre d'échange de Jeunes femmes déplacées et jeunes femmes des populations d'accueil Niveau de référence : 0 Cible : 2	Rapport d'activités de Sharing Time Semestriel	Méthodologie de fonctionnement élaborés et validés par les membres

For MPTFO Use

Totals				
	OIM 1 (830000 USD)	UNESCO 2 (670000 USD)	0	Totals
1. Staff and other personnel	\$ 135,400.00	\$ 138,800.00	\$ -	\$ 274,200.00
2. Supplies, Commodities, Materials	\$ 246,000.00	\$ 146,000.00	\$ -	\$ 392,000.00
3. Equipment, Vehicles, and Furniture (including Depreciation)	\$ 15,000.00	\$ 31,061.22	\$ -	\$ 46,061.22
4. Contractual services	\$ 151,000.00	\$ 174,700.00	\$ -	\$ 325,700.00
5. Travel	\$ 56,800.00	\$ 59,000.00	\$ -	\$ 115,800.00
6. Transfers and Grants to Counterparts	\$ 140,900.93	\$ 68,607.00	\$ -	\$ 209,507.93
7. General Operating and other Costs	\$ 30,600.00	\$ 8,000.00	\$ -	\$ 38,600.00
Sub-Total	\$ 775,700.93	\$ 626,168.22	\$ -	\$ 1,401,869.15
7% Indirect Costs	\$ 54,299.07	\$ 43,831.78	\$ -	\$ 98,130.84
Total	\$ 830,000.00	\$ 670,000.00	\$ -	\$ 1,499,999.99

Performance-Based Tranche Breakdown					
	OIM 1 (830000 USD)	UNESCO 2 (670000 USD)	0	TOTAL	Tranche %
First Tranche:	\$ 581,000.00	\$ 469,000.00	\$ -	\$ 1,049,999.99	70%
Second Tranche:	\$ 249,000.00	\$ 201,000.00	\$ -	\$ 450,000.00	30%
Third Tranche:	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	0%
TOTAL	\$ 830,000.00	\$ 670,000.00	\$ -	\$ 1,499,999.99	